



CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE

SAÏD CHANEGRIHA ORDONNE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

Page 2

ANNABA

EXPLOSION DE GAZ DANS UNE HABITATION

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4682 | Mercredi 25 janvier 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JIJEL

UNE ÉCOLIÈRE RENVERSÉE PAR UN CAMION

Page 4

COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES, QUESTIONS INTERNATIONALES...

ALGÉRIE-ITALIE : SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Page 3



LA NEIGE S'INVITE DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

■ CONSEIL DES MINISTRES



DES DOSSIERS IMPORTANTS SUR LA TABLE

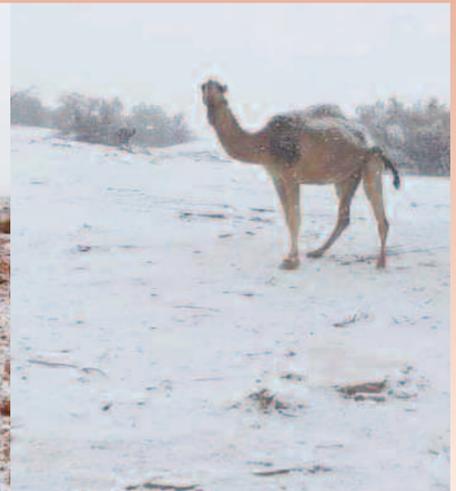
Page 2

■ EN VISITE EN FRANCE



CHANEGRIHA REÇU PAR SON HOMOLOGUE FRANÇAIS

Page 16



UN PHÉNOMÈNE RARISSIME

Page 4

CONSEIL DES MINISTRES

Prévention et répression en question

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres. À l'ordre du jour selon un communiqué de la présidence de la République «l'examen d'un avant-projet de loi visant à consolider la stratégie nationale en matière de prévention et de répression de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes et à durcir davantage les sanctions pénales applicables aux auteurs des infractions liées au trafic de ces substances, ainsi qu'à des exposés portant sur les meilleurs moyens de lutte contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.»

Au cours de cette même réunion, il a été également question de l'examen des modalités de l'octroi du foncier relevant du privé pour les porteurs de projets.

DÉCÈS DU CHEIKH SIDI ABDELKADER ATHMANI**Les condoléances du Chef de l'État**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé hier mardi, un message de condoléances à la famille du défunt cheikh, l'imam Sidi Abdelkader Athmani, Mokadem de la Zaouia El Othmani de Tolgda (Biskra). «La volonté divine a voulu que nous quitte notre cheikh, l'imam Sidi Abdelkader Athmani, Mokadem de la Zaouia El Othmani de Tolgda, parti après une existence vouée au service de la science», a écrit le Président Tebboune, rappelant que le défunt a été un enseignant, un imam et un guide, un éducateur attaché à l'apprentissage du Livre Saint à nos enfants, et un savant veillant à transmettre l'unicité et le soufisme. «En cette douloureuse circonstance, je vous présente mes sincères condoléances, implorant Allah le Tout Puissant de combler le défunt de ses bienfaits, de lui accorder sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis» conclu le président de la République.

R. N.

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE

Saïd Chanegriha ordonne l'ouverture d'une enquête

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances suite au décès en martyrs, lundi, des membres de l'équipage d'un hélicoptère militaire dans un crash à El Attaf dans la wilaya d'Aïn Defla.

PAR CHAHINE ASTOUATI

«Suite au crash d'un hélicoptère militaire effectuant une mission d'entraînement programmée dans la région d'El Attaf dans la wilaya de Aïn Defla, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présente ses sincères condoléances aux familles des martyrs, le colonel Menari Mourad, le commandant Dahmani Moussa Mohamed et le sergent contractuel Cheboua Oussama», lit-on dans le message de condoléances. Le Président Tebboune a également présenté ses condoléances à «tous les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) suite à ce tragique accident. À Dieu nous appartenons et à Lui nous

retournons.»

«Le Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présenté, lui aussi, ses condoléances aux familles des trois chouhada du crash», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Lors d'une mission de vol d'entraînement planifié, un hélicoptère de type MI-171 s'est écrasé dans l'après-midi d'hier, lundi 23 janvier 2023, aux environs de la localité d'El Attaf dans la wilaya de Aïn Defla en 1^{re} Région Militaire, causant le décès du Colonel Mourad Menari, du Commandant Moussa Mohamed Dahmani et du Sergent Oussama Cheboua», a précisé le communiqué. «En cette douloureuse épreuve, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-major de l'Armée Nationale Populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée Nationale Populaire, ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des Chouhada, priant Allah Le Tout Puissant de leur prêter force et courage et d'accorder aux Chouhada Sa Grande Miséricorde.» Monsieur le Général d'Armée, a également «ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident», ajoute la même source.

Le Premier ministre partage le deuil des familles des victimes

«L'Algérie perd trois de ses valeureux enfants, le Colonel Mourad Menari, le Commandant Moussa Mohamed Dahmani et le Sergent Oussama Cheboua, dans un crash d'un hélicop-

tère militaire survenu lors d'une mission d'entraînement dans la région d'El Attaf dans la wilaya d'Aïn Defla. Face à cette tragédie, j'adresse mes sincères condoléances aux familles des martyrs, à l'Armée Nationale Populaire, à son commandement et ses effectifs. Je demande à Dieu Tout-Puissant d'accorder à leurs âmes pures son immense miséricorde et de les accueillir dans son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.» C'est par ce message que le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a exprimé son empathie avec les proches des trois victimes de l'accident aérien et l'institution militaire à laquelle ils appartenaient.

La Jordanie présente ses condoléances à l'Algérie

Dans un communiqué publié hier sur son compte Twitter, «le ministère des Affaires étrangères du Royaume de Jordanie, a adressé un message de condoléances à l'Algérie, suite au décès en martyrs, lundi, des membres de l'équipage d'un hélicoptère militaire dans un crash à El Attaf dans la wilaya de Aïn Defla.»

«Le ministère des Affaires étrangères du Royaume de Jordanie présente ses condoléances au gouvernement et au peuple algériens, suite au crash d'un hélicoptère militaire survenu lundi lors d'une mission d'entraînement» lit-on dans le communiqué. «Le Royaume de Jordanie exprime sa sympathie avec la République Algérie Démocratique et Populaire et tient à présenter ses condoléances aux familles des victimes» ajoute la même source.

C. A.

COOPÉRATION

Tebboune adresse un message à l'Émir du Qatar

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé lundi un message écrit à son frère, l'Émir de l'État du Qatar, pays frère, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, s'inscrivant dans le cadre du contact permanent entre les dirigeants des deux pays», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a

adressé, ce jour, un message écrit à son frère, l'Émir de l'État du Qatar, pays frère, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, qui s'inscrit dans le cadre du contact permanent entre les dirigeants des deux pays, et les liens privilégiés de fraternité ainsi que la volonté commune qui les anime à promouvoir les relations algéro-qataris à des niveaux supérieurs et à poursuivre les efforts pour défendre les causes de la nation arabe»,

lit-on dans le communiqué.

«Le message a été remis par l'ambassadeur Boudjemaa Delmi, Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, qui a été reçu ce jour à Doha par l'Émir de l'État du Qatar, pays frère», précise la même source.

R. N.

RECRUTEMENT DES JEUNES DANS LES RÉGIONS DU SUD

Arkab reçoit le député de l'APN pour la wilaya de Timimoun

«Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, hier à Alger, le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la circonscription électorale de la wilaya de Timimoun, Boukhari Abdelkrim, dans le cadre des rencontres périodiques avec les représentants du peuple pour écouter les préoccupations

soulevées dans le domaine de l'Énergie et des mines», a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres du secteur, le ministre «a écouté les préoccupations soulevées au niveau de la wilaya de Timimoun, notamment celles liées au recrutement des

jeunes de la région dans les sociétés du secteur», note le communiqué. Après avoir donné des explications à l'ensemble des préoccupations exprimées par le député, M. Arkab a affirmé qu'il tiendra compte et examinera toutes les propositions et prendra toutes les mesures nécessaires pour les satisfaire. Le ministre a

indiqué que «le recrutement est soumis au seul mécanisme légal qui est l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) qui prend en charge exclusivement la gestion des offres d'emploi et leur annonce», assurant que le ministère «suit de près toutes les méthodes de recrutement dans les sociétés du secteur et leurs filiales.»

R. N.

COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES, QUESTIONS INTERNATIONALES...

Algérie-Italie : sur la même longueur d'onde

La visite de travail et d'amitié effectuée en Algérie par la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni à la tête d'une importante délégation ministérielle, a constitué une opportunité pour rajouter de nouveaux acquis aux résultats exceptionnels réalisés par les deux pays amis dans le cadre du renforcement de leurs relations stratégiques au cours de ces dernières années.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette visite de deux jours de Mme Meloni, sa première à l'étranger, a permis la signature de la Déclaration conjointe par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et la présidente du Conseil des ministres italien à l'occasion du 20^e anniversaire de la signature du Traité d'amitié et de bon voisinage, et ce à l'issue de leurs entretiens en tête-à-tête, et élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays au siège de la présidence de la République.

Le Président Tebboune et Mme Meloni ont supervisé la cérémonie de signature de 4 mémorandums d'entente et de coopération portant sur l'amélioration des réseaux de raccordement énergétique pour une transition énergétique durable, la coopération technologique pour la réduction du torchage de gaz et autres techniques de réduction des émissions, la coopération dans le domaine des activités spatiales à des fins pacifiques et la coopération entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Confédération économique et industrielle italienne. Dans des déclarations conjointes à la presse, le Président Tebboune et Mme Meloni ont salué le niveau des relations bilatérales et réaffirmé leur détermination à les renforcer dans le cadre d'un partenariat stratégique solide et fiable. À cette occasion, le président de la République a remercié Mme Meloni pour avoir choisi l'Algérie comme première étape de sa visite hors d'Italie intervenant «à une occasion importante, celle du 20^e anniversaire du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre les deux pays.»

Le Président Tebboune a réaffirmé la détermination de l'Algérie à «consolider sa place de partenaire stratégique de l'Italie en matière énergétique et à honorer ses engagements en tant que fournisseur régional et international fiable», saluant «le niveau et la qualité des relations bilatérales, enregistrés notamment ces dernières années», d'autant plus que le niveau des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie est passé de «8 milliards de dollars en 2021, à 16 milliards de dollars.»

Le président de la République a mis en avant l'importance du nouveau projet de gazoduc entre l'Algérie et l'Italie, précisant que cette infrastructure qui permettra également à l'Algérie d'exporter l'électricité, l'ammoniac et l'hydrogène, «sera réalisés en peu de temps» et érige l'Italie en «hub de distribution de ces produits énergétiques vers l'Europe.» Concernant la fabrication des véhicules de la marque



italienne «Fiat» qui relève du groupe «Stellantis» en Algérie, le président de la République a annoncé que le lancement des opérations de fabrication et de commercialisation sera dès mars prochain.

Sur le plan international, le Président Tebboune a souligné la convergence de vues entre l'Algérie et l'Italie autour de la nécessité d'œuvrer ensemble afin de contribuer à l'instauration de la sécurité et de la paix dans la région méditerranéenne et un grand rapprochement des visions autour des questions régionales.

Le Président Tebboune a indiqué que l'accent a été mis sur «la position constante et de principe de soutien au peuple palestinien et de défense de ses droits légitimes, sur la nécessité de parvenir à une solution consensuelle pour la cause libyenne, ainsi que sur l'impérative mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger», concernant la situation au Mali, tout en saluant «la position positive et pondérée de

l'Italie prônant une solution juste pour la question sahraouie.»

De son côté, la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, s'est félicitée des relations bilatérales entre les deux pays, affirmant que le choix de l'Algérie comme première étape de sa visite en Afrique du Nord n'est pas fortuit et «montre l'importance de l'Algérie comme partenaire fiable et important sur le plan stratégique.»

Mme Meloni a souligné la volonté de son pays de «renforcer la coopération dans les domaines énergétique, économique, culturel et politique», indiquant que «l'Italie souhaite concrétiser avec l'Algérie un partenariat permettant aux deux pays de réaliser davantage de croissance et de développement, d'établir des passerelles entre les deux rives de la Méditerranée et de contribuer à la stabilité dans la région.» La responsable italienne a, par ailleurs, estimé que dans le contexte de la crise énergétique que tra-

verse l'Europe, l'Algérie peut «devenir un leader aux niveaux africain et mondial dans le domaine de l'Énergie.»

En réponse à une question sur la nouvelle loi algérienne sur l'investissement, la présidente du Conseil des ministres italien a affirmé que ce cadre juridique boostera les investissements étrangers et italiens en Algérie, faisant savoir que «plusieurs sociétés italiennes souhaitent aujourd'hui établir des projets en Algérie.»

Mme Meloni a également évoqué le «Plan Mattei» pour le développement de la coopération entre l'Italie et l'Afrique, affirmant que dans un premier temps, l'attention sera portée sur la région de la Méditerranée, «l'Afrique du nord étant prioritaire, notamment l'Algérie, partenaire essentiel le plus stable.»

La présidente du Conseil des ministres italien avait entamé, dimanche, une visite de travail et d'amitié en Algérie, à la tête d'une importante délégation. Au premier jour de sa visite, Mme Meloni s'est rendu au sanctuaire du Martyr où elle a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des chouchada de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Au deuxième jour de sa visite, la présidente du Conseil des ministres italien a visité le Jardin Enrico-Mattei à Hydra (Alger), inauguré par le président italien, M. Sergio Mattarella, lors de sa visite en Algérie en novembre 2021.

Mme Meloni a également visité le Bastion 23 dont elle a signé le Livre d'or après avoir pris connaissance du patrimoine historique et culturel de la capitale.

L. B.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ITALIEN DE NAPLES

Une centaine de participants attendus

PAR RACIM NIDHAL

L'Ambassade d'Algérie en Italie organise à partir d'aujourd'hui un forum d'affaires et d'investissement à Naples (Italie), en collaboration avec l'Union industrielle de Naples (UIN) et en partenariat avec le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat économique entre l'Algérie et l'Italie hors secteur des Hydrocarbures.

Le forum réunira des représentants des deux institutions et des opérateurs économiques d'Algérie et d'Italie activant dans les secteurs de la Production de pièces détachées automobiles, de l'agroalimentaire, de l'industrie textile, du tourisme, des télécommunications et du numérique. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la dynamique de coopération entre l'Algérie et l'Italie, marquée récemment par l'intensification des visites de haut niveau entre responsables des deux pays et leur volonté commune de les hisser au plus haut niveau dans tous les domaines d'intérêt commun.

La tenue de ce forum intervient également dans le cadre d'une approche visant à promouvoir le nouveau cadre d'investissement en Algérie et la coopération entre les associations professionnelles et les autorités locales des deux pays, en associant les hommes d'affaires de la communauté algérienne établie en Italie au processus de développement national. Plus de 100 participants (opérateurs

économiques, responsables locaux, experts, etc.) sont attendus à ce forum qui permettra d'étudier plus de 20 projets d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs à travers des rencontres bilatérales prévues en marge de cette rencontre. Cette rencontre d'affaires devra aboutir sur l'établissement d'un mémorandum d'entente entre la région de la Mitidja et celle de Naples. «Notre objectif est de profiter au maximum de l'expertise italienne et s'imprégner du modèle industriel napolitain basé sur les PME-PMI, d'autant que notre tissu industriel est composé, lui aussi, à 85% de PME, majoritairement familiales», nous dit Fateh Ammour, président du CEIMI.

Selon lui, ce forum devra aussi permettre aux entreprises des deux pays de «tisser des liens d'affaires et de développer des projets coproductions et de formation dans divers secteurs, notamment ceux souhaités par la partie italienne, à savoir l'industrie agroalimentaire, le textile, la pièce de rechange automobile, les TIC et le tourisme.»

Pour Ammour, toutes les conditions s'y prêtent pour «réussir cette expérience, surtout qu'en matière de transport, une nouvelle ligne maritime Alger-Naples a été récemment ouverte.» Vingt-sept entreprises activant dans région de la Mitidja, mais aussi dans l'est et l'ouest du pays tenteront donc de «décrocher, lors des rencontres BtoB, des accords de partenariat» dans les créneaux suggérés par les Italiens, souligne le responsable

patronal, précisant que des entreprises algériennes évoluant dans d'autres secteurs prendront part à ce forum, à l'exemple de celles spécialisées dans l'industrie du plastique, l'industrie graphique, le pharmaceutique, ou encore le bâtiment.

Pour le président de CEIMI, cet événement qui coïncide avec la venue, aujourd'hui à Alger, de la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, devrait booster la coopération économique algéro-italienne, «marquée récemment par l'intensification des visites de haut niveau entre responsables des deux pays et leur volonté commune de les hisser au plus haut niveau dans tous les domaines d'intérêt commun.» La tenue de ce forum entre également dans le cadre des activités de nos représentations diplomatiques à l'étranger qui ont adopté une nouvelle approche visant à promouvoir le nouveau cadre d'investissement en Algérie et la coopération entre les associations professionnelles et les autorités locales des pays partenaires.

Notons que le CEIMI, qui célèbre cette année son 25^e anniversaire de sa création compte 1 642 entreprises adhérentes représentant 21 filières industrielles, agricoles et de services. «Nos PME font face à beaucoup de difficultés, mais nous essayons tout de même, à travers le travail que nous faisons au Club, de les soutenir et de les préparer à affronter le marché, à l'échelle nationale et internationale», conclut Ammour.

R. N.

**SPÉCIALISÉ DANS
LE CAMBRIOLAGE
DES MAISONS ET LE VOL
DES MAGASINS**

Un réseau criminel démantelé à Birtouta

«La brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage des maisons et le vol des magasins», a indiqué, hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

«Cette affaire, qui a été menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis l'arrestation de 4 individus impliqués dans l'affaire, tandis que l'un d'eux demeure en état de fuite», a expliqué la même source.

Les investigations qui sont toujours en cours dans cette affaire, sur la base de données fiables, ont révélé l'implication des suspects dans plusieurs affaires similaires dans le secteur de Compétence de la Gendarmerie nationale, et après l'achèvement des procédures juridiques, les suspects seront présentés devant le parquet territorialement compétent.

Par ailleurs, les services de la sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey, ont traité 3 affaires distinctes au cours desquelles 4 suspects, dont une femme, ont été arrêtés pour des affaires de trafic de drogues solides et de psychotropes avec possession d'armes blanches prohibées de sixième catégorie. Cette affaire, menée sous la supervision permanente et continue du parquet territorialement compétent, est intervenue après l'exploitation d'une information faisant état d'individus, dont une femme, qui s'adonnent au trafic de drogues solides à Kouba. Un plan sécuritaire bien ficelé a été mis sur pied pour les arrêter.

«Après le parachèvement de toutes les procédures juridiques, les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent», ajoute la même source.

JIJEL

Une écolière meurt renversée par un camion

Hier matin, une fillette de six ans est décédée, après avoir été renversée par un camion devant l'école primaire, située dans l'un des quartiers de la ville de Jijel. Selon le site d'information « La Patrie News », la victime, en première année primaire, était sur le point d'entrée dans l'établissement scolaire quand l'accident est survenu. Les éléments de la Protection civile, sont intervenus pour secourir la victime, mais elle a rendu son dernier souffle à la suite de blessures graves qu'elle a subies. Sa dépouille mortelle a été transportée à la morgue du centre hospitalier Mohamed Sedik Ben Yahia de Jijel.

R. N.

PHÉNOMÈNE RARISSIME

La neige s'invite dans le Sahara algérien à Béchar

Depuis près d'une semaine, l'Algérie passe par une vague de froid intense. En effet, les températures affichées n'excèdent pas 10° dans la majorité des wilayas nordiques ou les wilayas des hauts plateaux.

PAR CHAHINE ASTOUATI

En fait, les Algériens et Algériennes attendaient avec impatience l'arrivée de l'hiver et l'ambiance hivernale. D'autant plus après la vague caniculaire qui a frappé le pays en été.

D'ailleurs, le manque de pluies enregistré durant les deux mois passés a tant préoccupé les citoyens. Mais aussi les autorités du pays, eu égard des répercussions engendrées. Notamment sur le secteur de l'Agriculture. Bien qu'il soit arrivé un peu en retard par rapport aux années précédentes, l'ambiance hivernale était au rendez-vous. En effet, depuis près d'une semaine, les habitants de plusieurs wilayas d'Algérie ont eu droit à de magnifiques moments.

Et ce, à l'occasion de la forte chute de neige. Notamment, à Sétif, Jijel, Constantine et Batna. De ce fait, plusieurs axes routiers ont été fermés par les services responsables à cause de la difficulté de circulation. Cependant, cela n'a pas empêché les amateurs de neige de profiter de ces moments. Ainsi, nombreux d'entre eux se sont rendus à Chréa (Blida), Djebel El Ouahch (Constantine). Ou encore



Tikjda (Bouira).

Une saison hivernale un peu spéciale où la neige s'impose et s'invite dans plusieurs régions du territoire national, dont la wilaya de Béchar au Sahara algérien.

Les wilayas du Sahara n'ont pas été épargnées par la neige

Vêtues en blanc, les hautes montagnes d'Algérie ont fasciné plus d'un ! À la surprise de tout le monde, des flocons de neige sont également tombés au niveau des wilayas du Sahara algérien, dans un phénomène rare ! Hier matin, les flocons de neiges blanc se sont mélangés aux grains de sable d'or dans la wilaya de Béchar.

Formant ainsi un paysage, pour le moins merveilleux ! D'ailleurs, il en est de même pour la wilaya de Naama. Rappelons, que la région de Béchar a déjà connu ce phénomène. Et ce, depuis près

de 11 ans. Soit en 2012. Sur les réseaux sociaux, ces formidables paysages ont été massivement relayés par les internautes.

«Ce phénomène météorologique est dû à une vague de froid que connaît actuellement la wilaya de Bechar», selon les services locaux de l'Office national de la météorologie (ONM).

Ce phénomène, «inhabituel», a été accueilli favorablement par les habitants de ces régions, qui prédisent une saison estivale clémente dans ces régions sahariennes. «Les chutes de neige enregistrées ces dernières 24 heures, n'ont causé aucune perturbation dans les différents réseaux routiers, électrique, téléphonique et d'AEP dans la région», a indiqué le Secrétaire général de cette collectivité, Abdeljabar Bendiaf, précisant que «les dispositions nécessaires sont prises pour parer à toute éventualité», a-t-il souligné.

C. A.

INTEMPÉRIES

La vigilance est de mise

PAR ROSA CHAOUI

Les services de la Gendarmerie nationale ont poursuivi hier leurs interventions pour ouvrir les routes fermées et faciliter le trafic routier suite aux intempéries dans plusieurs wilayas du pays (neiges et verglas), appelant les usagers de la route à la vigilance. Les mêmes services ont prévenu, via l'application officielle «Tariki», qu'un trafic difficile est enregistré sur la RW 45, au niveau du village Izaatit dans la commune Bousellam (Sétif), appelant les usagers à faire preuve de vigilance. Au niveau de la rocade de Djebel El Ouahch vers Constantine, les éléments de la section de l'autoroute Est-Ouest sont intervenus à Zighoud Youcef en vue de fluidifier le trafic. Les mêmes services ont appelé les chauffeurs empruntant la RN 23 dans son tronçon liant Laghouat à Tiaret, à réduire la vitesse et à éviter le freinage brusque. Par ailleurs les éléments de la Gendarmerie ont prévenu les usagers de l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Yellel à Relizane ainsi que les usagers de la RN 90, contre un manque de visibilité provoqué par le brouillard. Un accident de la route, survenu au niveau de l'autoroute Est-Ouest entre les wilayas de Boumerdes et d'Alger sur la descente de la commune de Larbatache vers Alger, a provoqué un

ralentissement de la circulation, où les éléments de la section autoroutière de Larbatache sont intervenus pour prendre les mesures nécessaires et fluidifier le trafic routier.

Des routes fermées et des pistes difficiles

Les services de la Gendarmerie nationale ont indiqué que des routes étaient toujours fermées en raison des chutes de neige dans plusieurs wilayas du pays. Il s'agit de la RN 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, précisément au niveau du Col de Tirourda dans la commune d'Iferhounen, et la RW 253 reliant Bejaia et Tizi Ouzou au niveau du Col de Chellata (commune Iferhounen). La RN 33 a également été fermée en raison des chutes de neige dans la région Assoul (commune Ait Boumehdi), ainsi que la RN 15 entre les communes d'Aghbalou (Bouira) et Iferhounen (Tizi Ouzou) au niveau du Col de Tirourda, la RN 33 reliant les communes de Bouira et Ouacif (Tizi Ouzou) dans les régions de Tikjda et Tirourda (commune Lasnam). Les mêmes services ont affirmé que les autres routes ont été ouvertes, appelant les usagers de la route à faire preuve de vigilance.

R.C.

**ALGÉRIENNE
DES AUTOROUTES**

Acquisition de 20 chasse-neige

Le directeur général de l'Algérienne des Autoroutes, Mohamed Khaldi, a annoncé hier, sur les ondes de la chine I, «la mise en place d'un protocole de coordination efficace avec les autorités concernées, après l'achat de 20 chasse-neige et de 09 camions pour l'épandage de sel sur les routes enneigées.»

Il a ajouté que l'organisme est en train de préparer l'opération d'achèvement de l'installation de panneaux de signalisation verticaux et horizontaux en lançant un appel d'offres national pour choisir une entreprise spécialisée dans ce domaine. Concernant le taux d'usure des tronçons de l'autoroute Est-Ouest, qui s'étend sur une longueur de plus de 1.200 km, Mohamed Khaldi a déclaré que le taux d'usure ne dépasse pas actuellement 1 %. Il a ajouté que les autoroutes algériennes ont lancé un appel d'offres national afin de préparer une étude sur l'état de l'autoroute, 13 ans après sa mise en service, afin d'identifier les défauts et l'usure. D'autre part, il a révélé le lancement d'un appel d'offres national pour lancer l'entretien de plusieurs tronçons de l'autoroute à Ain Defla et Blida, jusqu'à Bordj Bou Arreridj.

R. N.

BRAHIM MERAD LE CONFIRME :

« Le code communal et de wilaya auront des nouveautés »

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Brahim Merad est revenu, encore une fois, sur le code communal et de wilaya qui seront promulgués incessamment. Selon lui, il faudra s'attendre à des nouveautés dans la gestion des collectivités locales.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Après la rencontre gouvernement-Walis, le ministre de l'Intérieur a déclaré il y a deux jours que « le code de commune et de wilaya contient beaucoup de nouveautés » en précisant qu'il s'agit « de nouvelles instances qui vont être créées qui permettront aux APC d'accomplir convenablement leur mission ». En autres, il y a lieu de mentionner ici est celle « du citoyen qui participe au



développement de son espace.» Cette nouveauté est introduite comme une instance de co-gestion au sein de la collectivité locale. Dans le cadre du prolongement des réformes institutionnelles, le ministre de l'Intérieur évoque « un cadre adéquat et simplifié des procédures bureaucratiques

qui régissaient auparavant le fonctionnement des APC.»

En d'autres termes, il est question d'élargir les prérogatives des élus qui ne bénéficiaient pas, par le passé, de liberté de décision concernant certaines activités et devaient rendre compte et attendre les

feux verts des Walis. Aujourd'hui, la donne va être complètement inversée puisque l'État va garantir par le biais du nouveau code « à garantir la responsabilité des élus dans le cadre financier de leur gestion.»

Pour cela il a été important de libérer l' élu local de « toute pression ou harcèlement.» On parle dans ce sillage de la dépenalisation de l'acte de gestion afin de protéger l' élu du fait que l' élu ne sera plus poursuivi judiciairement pour « faute de gestion ou incompétence.» C'est ce verrou qui va sauter et sera figuré dans le prochain code. Le premier responsable de l'Intérieur a insisté sur « la confiance qui doit être instaurée entre le citoyen et les élus locaux.» Brahim Merad a également réitéré au cours de son intervention que « ces textes ont été finalisés avec la contribution d'experts, d'universitaires et d'anciens élus » et d'ajouter « qu'ils seront soumis prochainement à l'appréciation du gouvernement avant leur approbation par le Conseil de la Nation.»

F. A.

QUALITÉ D'ACCUEIL À ALGÉRIE-TELECOM

55 agences commerciales reçoivent le label de l'IANOR

PAR RAHIMA RAHMOUNI

50 agences commerciales d'Algérie Télécom (AT) ont obtenu le label de la qualité d'accueil «Fi khidmatikoum», attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), après 5 autres certifiés en juillet dernier, représentant ainsi 25% du réseau commercial de l'entreprise publique.

La cérémonie d'octroi du certificat de labélisation s'est tenue ce mardi, au siège de l'entreprise à Alger, en présence du Président directeur général d'AT, Adel Ben Toumi, du directeur de l'IANOR, Djamel Hales, et du président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, rapporte l'APS. Algérie Télécom est la première entreprise algérienne à avoir décroché le label de la qualité d'accueil «Fi Khidmatikoum» (à votre service), attribué par l'IANOR qui exige 14

engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients. L'entreprise publique avait obtenu en juillet dernier le label qualité d'accueil pour cinq de ses agences commerciales et son centre d'appel d'Alger. Pour une deuxième action de labellisation et dans une dynamique d'amélioration continue de sa qualité d'accueil, Algérie Télécom a labellisé 55 agences commerciales réparties sur le territoire national, pour atteindre un total de 60 agences labélisées, soit 25% de son réseau commercial. Ce label sera généralisé progressivement pour toucher l'ensemble des structures d'accueil de l'entreprise, soit 251 agences commerciales. À cette occasion, M. Ben Toumi a indiqué que «cette certification a

été attribuée suite à un audit effectué par l'IANOR afin de vérifier si les agences d'Algérie Télécom répondent aux 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients, exigées par cet institut. «Cette démarche, qui est un gage de confiance pour nos clients et vient concrétiser la stratégie de l'entreprise qui met au cœur de ses préoccupations la satisfaction de sa clientèle, sera généralisée progressivement pour toucher l'ensemble des agences de l'entreprise déployées à travers le territoire national», a-t-il souligné. De son côté, le directeur de l'IANOR a expliqué que ce label est décerné aux entreprises qui veulent obtenir le label «Fi Khidmatikoum» en s'engageant au

respect des modalités d'accueil des usagers dans les services publics. Il s'agit notamment de la facilitation de l'information, un meilleur accès de l'utilisateur aux services publics, l'accueil de l'utilisateur de manière attentive et respectueuse, répondre aux demandes et requêtes de l'utilisateur, faire la promotion des services en ligne, et de mettre un système d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité d'accueil. Le président de l'APOCE a appelé, pour sa part, l'ensemble des entreprises publiques et privées nationales à prendre exemple d'Algérie Télécom en s'engageant à améliorer leurs prestations d'accueil à travers notamment l'obtention du label «Fi Khidmatikoum».

R. R.

EMPLOI EN ALGÉRIE

La DGSN lance un nouveau concours

PAR RAYAN NASSIM

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) vient de lancer un concours de recrutement.

En effet, c'est par le biais d'un communiqué publié sur sa page Facebook officielle que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a fait savoir qu'elle lançait un nouveau concours en Algérie. Plusieurs postes sont à pourvoir dans diverses spécialités.

La sélection se fera sur la base des titres des candidats, des épreuves et des tests professionnels. Dans le détail, les personnes souhaitant soumettre leurs candidatures à ce concours sont invitées à déposer leurs dossiers au niveau des services de police locaux. Plus précisément, auprès des directions des ressources humaines. La date de clôture des inscriptions a été fixée à 15 jours après la publication de cette annonce. Il faudra donc compter jusqu'au 7 février pour déposer son dossier. Le communiqué de la DGSN

indique d'ailleurs que tous les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Cette offre d'emploi concerne quasiment toutes les spécialités et tous les domaines d'études. Les personnes n'ayant pas de diplômes pourront aussi se porter candidats, notamment pour des postes d'ouvriers. Les candidats intéressés devront donc dès maintenant commencer la composition des dossiers. Ces derniers doivent comprendre plusieurs pièces, selon la nature du poste et le mode de sélection. Rappelons que certains postes seront accessibles sur étude du dossier et du diplôme, tandis qu'il faudra passer des épreuves écrites ou des tests professionnels pour d'autres. En règle générale, les pièces communes à tous les dossiers sont une demande manuscrite, la copie de la pièce d'identité, un certificat médical, un formulaire à remplir, une fiche de résidence ainsi qu'une photocopie du diplôme et des relevés de notes du cursus universitaire ou scolaire.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 25 morts et 1.128 blessés en une semaine

«Vingt-cinq personnes ont perdu la vie et 1.128 autres ont été blessées dans 1.081 accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours de la période du 15 au 21 janvier», a indiqué hier la Protection civile dans son bilan hebdomadaire.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tيارت avec 4 personnes décédées et 11 autres blessées suite à 14 accidents de la circulation», précise la même source.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, durant la même période, pour le sauvetage de 438 personnes en situation de danger et l'exécution de 4.995 opérations d'assistance diverses. Elles ont, d'autre part, procédé à l'extinction de 648 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (105 incendies), Oran (42) et Blida (30).

R. N.

MICHELE JEANNE SISON :

«L'Algérie joue un rôle clé dans la région du Sahel»

Au terme de sa visite en Algérie, la Secrétaire d'État adjointe américaine aux organisations internationales, Michèle J. Sison a soutenu que «l'Algérie joue un rôle clé dans la région du Sahel.» Elle a ajouté que les États-Unis d'Amérique apprécient particulièrement les efforts de l'Algérie dans l'aboutissement du processus de paix au Mali, dans le cadre de l'Accord signé dans sa capitale.

L'hôte d'Alger a par ailleurs, annoncé que des discussions seront bientôt lancées sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations unies, de telle manière à mettre en œuvre «un système efficace pour pouvoir faire face aux enjeux.»

R.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE,
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER
NIF N° 40801600016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2023
Pour le choix d'un bureau d'études pour la Missions « étude » pour la réalisation d'un pavillon des Urgences Médico-chirurgicale à l'Hôpital Public Hospitalier « EPH » de Birtraria,

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour le choix d'un bureau d'études pour la Missions « étude » pour la réalisation d'un pavillon des Urgences Médico-chirurgicale à l'EPH de Birtraria, sise à El Biar-Alger.

Il s'agit d'un appel d'offre national restreint, s'adressant aux bureaux d'études qui répondent aux conditions suivantes :

1- Capacité professionnelle :

Bureaux d'études privés : doit présenter un Agrément délivré par l'Ordre National, Régional ou Local des Architectes, en cours de validité (mise à jour) et en activité depuis 05 ans ou plus ;

Bureaux d'études publics : (dispensés de l'agrément) et doit présenter un Décret de création ou arrêté ministériel autorisant l'exercice de la maîtrise d'œuvre en bâtiment ainsi que le registre de commerce, et en activité depuis 05 ans ou plus.

2 - Moyens humains : ayant au moins un **Architecte et un Ingénieur en Génie civil**, ayant une expérience minimale de 04 ans et justifiés par la copie du diplôme et attestation d'affiliation à la sécurité sociale CNAS ou CASNOS et attestation ou certificat de travail, **en cours de validités**.

3- Référence professionnelle : Ayant accompli, au moins, une (01) mission de (étude/ étude d'adaptation et suivi), relative aux travaux de réalisation d'un projet similaire « établissement hospitalier, hôpital, polyclinique ou UMC ». La référence professionnelle doit être justifiée d'une attestation de bonne exécution délivrée par un Maître d'ouvrage public.

4- Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des Chiffres d'affaire des bilans des trois dernières années (2019, 2020, 2021) : 10 000 000,00 DA.

Les bureaux d'études, intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de : Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au: 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger,

Les soumissions accompagnées **des pièces en cours de validités** et demandées dans le cahier des charges et contiendront trois (03) offres:

Dossier de candidature contient: Déclarations de candidature et de probité, Agrément ou Décret ministériel, attestations de bonne exécution, bilans financiers des 03 dernières années, moyens humains,

Offre technique contient : déclaration à souscrire, mémoire technique, moyens humains, moyens matériels, Conception architecturale (plans du projet) du projet, et le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » et PV de visite du site ;

Offre financière contient : lettre de soumission, bordereau des prix unitaire, détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées avec indication de la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2023
Pour le choix d'un bureau d'études pour la Missions « étude » pour la réalisation d'un pavillon des Urgences Médico-chirurgicale à l'Hôpital Public Hospitalier « EPH » de Birtraria,

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours**, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

La date et heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 H 00 mn. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour de dépôt des offres à 13h 00.

La durée de validité des offres est égale à « la durée de préparation des offres augmentée de trois mois ».

Midi Libre n° 4682 - Mercredi 25 janvier 2023 - Anep 2316 002 077

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE BERROUAGHIA
COMMUNE DE BERROUAGHIA : 203

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2023

N° Fiscal de la Commune de Berrouaghia

098426475028415

Dans le cadre du budget communale, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Berrouaghia lance un deuxième avis d'Appel d'Offres National ouvert pour la Réalisation du projet ci-après:

Approvisionnement Cantines Scolaires Année 2023 Lot 01 : Alimentations Générales

-Les Fournisseurs, Entreprises ou Sociétés intéressées par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l'APC de Berrouaghia cellule des marchés contre paiement d'une somme de 5.000.00 DA droits de retrait du cahier des charges auprès de la trésorerie inter communale de Berrouaghia .
-Les offres doivent être déposées au secrétariat de Monsieur le Président d'APC de Berrouaghia, selon le cahier des charges (l'offre financière – l'offres technique et le dossier de candidature) accompagné des documents exigés doivent être présentée à la manière suivante :

1-dossier de candidature : 1ere enveloppe intérieure

- Reçu droits du cahier des charges
- la Déclaration de candidature remplisse cachetée datée et signée.
- La déclaration de probité remplisse cachetée datée et signée.
- Copie du statut de l'entreprise pour les personnes morales.
- Copie du Registre de commerce électronique conforme à l'activité.
- Copie du Carte d'immatriculation fiscale .
- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier .
- Copies des attestations de mise à jour CASNOS, CNAS , doivent être valide le jour de l'ouverture visé par les caisses d'assurances.
- liste du matériel, appuyée par des cartes grises légalisées, assurance en cours de validité en cas de location le matériel doit justifier par un acte notarié,
- Bilans financiers des 03 dernières années 2019/2020/2021
- Références professionnelles justifiées par au moins 03 attestations de bonne exécution signées par les administrations publiques.

Offre technique : (2eme enveloppe intérieure)

- La déclaration à souscrire remplisse cachetée datée et signée.
- Le cahier des charges cacheté et signée avec la mention "lu et approuve".
- Mémoire technique justificative selon l'article 78 du décret 15/247

Offre financière : (3eme enveloppe intérieure)

- 1-La lettre de soumission dûment remplisse cachetée datée et signée.
- 2-Le Bordereaux des prix unitaires dûment remplis et signés.
- 3-Devis quantitatif et estimatif dûment remplis et signés

Les offres établies devront parvenir au siège de la commune de Berrouaghia –Secrétariat du président de l'assemblée populaire communale de Berrouaghia).

L'enveloppe extérieure anonyme et scellée ne devra comporter que la mention

"AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°...../2023"

"A NE PAS OUVRIR"

Approvisionnement Cantines Scolaires Année 2023 Lot 01 : Alimentations Générales

- La date limite de dépôt des offres et fixé à 08 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP à 11.00 h.
- l'ouverture des plis technique et financier s'effectuera en séance publique le jour de la date limite des dépôts des offres à 11.00h au siège de la commune de Berrouaghia.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 Mois duré de préparation des offres à compter de la date limite des dépôts des offres.
- les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis (le cachet de l'entreprise et obligatoire)

Midi Libre n° 4682 - Mercredi 25 janvier 2023 - Anep 2316 002 070

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
CODE FISCAL : 099 10 301 04 3920

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/2023

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert en vue de : Réalisation et équipement siège direction régionale de la douane à Laghouat selon le lot désigné au tableau ci-dessous :

Désignation des lots :	Qualification demandées :
Lot n°11 : réseau informatique et téléphonique + réseau caméra de surveillance	Les opérations économiques agréés par le ministère de l'Intérieur ayant un registre de commerce portant les codes d'activités (vente ou fabrication, ou installation) pour le réseau informatique et téléphonique + réseau caméra de surveillance

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Laghouat.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «lot n° : réseau informatique et téléphonique + réseau caméra de surveillance»

A monsieur le directeur de l'administration locale -DAL-

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre national ouvert n°03/2023

A/ Un dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs au pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant.

B- Une offre technique comprenant :

- La déclaration à souscrire
- Plan d'exécution des travaux et de fournitures
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel, n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention «lu et accepté»

C/Une offre financière comprenant :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif et la soumission signée et datée

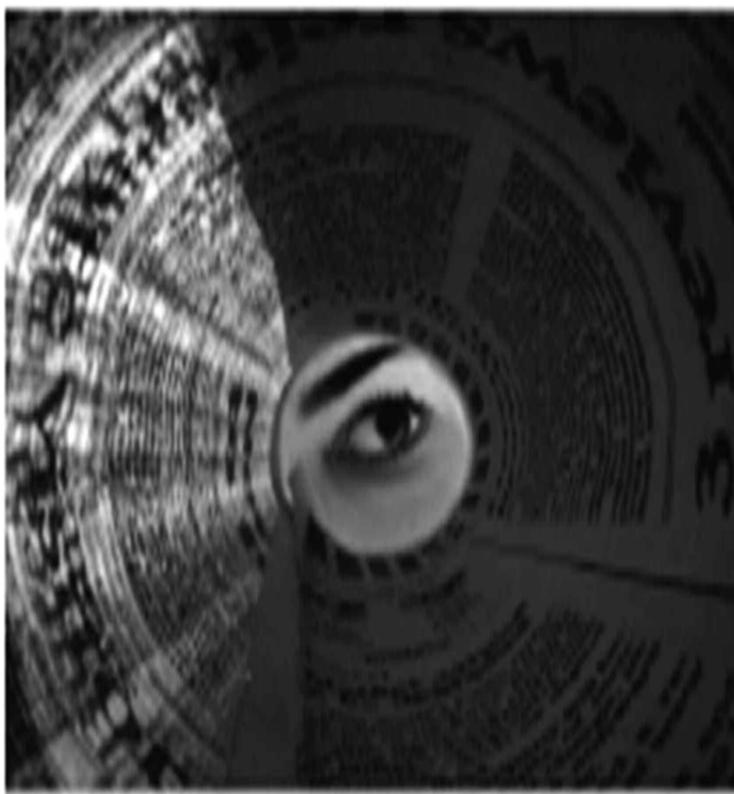
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offre à (10H30). L'ouverture des plis aura lieu même jour à (11H00) au siège de la Direction de l'administration locale siège de la wilaya de Laghouat.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 15 jours + 03 mois.

Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4682 - Mercredi 25 janvier 2023 - Anep 2316 002 127

MIDI
VERITEZ NATIONALS D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Réalisation de 61 puits à Boumerdès en 2022

«Un plan d'urgence portant forage et exploitation de 61 puits d'une capacité de production quotidienne de 86.000 m³ d'eau a été réalisé par l'unité de Boumerdès de l'Algérienne des eaux (ADE) en 2022», a-t-on appris auprès de cette entreprise.

Le plan d'urgence, mis en œuvre en 2022, a eu pour objectif de remédier au recul enregistré dans le volume d'eau potable produit dans la wilaya. Le directeur par intérim de l'unité, Hedhoum Youcef, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau, a souligné «le renforcement de ce plan par un autre programme de développement, déjà entré en exploitation et ayant porté sur la réalisation de sept nouveaux forages, en plus de l'affectation d'une enveloppe de plus de 400 millions de dinars pour la réhabilitation de 15 anciens puits en exploitation.» La réalisation de ces programmes de développement a été dictée, selon Hedhoum, par une «baisse» de l'ordre de 96.000 m³/jour de la quantité d'eau produite dans la wilaya, enregistrée ces deux dernières années. Une quantité qui est passée de 256.000 m³/J à près de 160.000 m³/J actuellement. Il a expliqué ce recul par le manque de précipitations pluviales, à l'origine, selon le même responsable, d'une «réduction de la quantité d'eau mobilisée par les bar-



rages de la wilaya, alimentant la population en eau potable.» Il s'agit des barrages de Keddara, El Hamiz et Beni Amrane, outre le barrage Taksebt de Tizi-Ouzou. À noter que l'alimentation des habitants de la wilaya en eau potable est assurée principalement grâce à des transferts hydriques à partir du barrage Taksebt de Tizi-Ouzou et de ceux de Keddara, El Hamiz et Beni Amrane, outre les eaux de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, les eaux souterraines et les puits. Lancée dimanche dernier, pour se poursuivre durant toute cette semaine, cette campagne de sensibilisation sur l'é-

conomie de l'eau englobe des expositions sur le sujet et des sorties au niveau d'établissements éducatifs pour ancrer la culture de l'économie de l'eau chez les écoliers, tandis que le prêche du vendredi sera, également, consacré au même sujet dans les mosquées de la wilaya. La manifestation, visant à sensibiliser les citoyens à la nécessité d'économiser l'eau et d'éviter le gaspillage, prévoit également la diffusion, via les réseaux sociaux, de spots publicitaires et de vidéos sur le sujet et la distribution de brochures d'information.

R.E.

PROFESSEUR NORDINE YASSA, COMMISSAIRE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES AUPRÈS DU PREMIER-MINISTRE :

« Aller vers un mix énergétique plus équilibré et une maîtrise de la consommation interne »

La politique énergétique de l'Algérie s'appuie aujourd'hui sur deux aspects : diversifier l'offre en allant vers un mix énergétique, avec une plus importante part des énergies renouvelables (ER) pour arriver à des proportions plus équilibrées, et maîtriser la consommation interne qui se situe actuellement à 42% de la production.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le professeur Nordine Yassa, commissaire aux énergies renouvelables auprès du premier ministre, qui s'exprimait au sein de l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. M. Yassa n'a

pas manqué de rappeler dans ce sens l'objectif de l'Algérie fixé par le président de la République, de porter les quantités de gaz naturel exportées actuelles, de 56 milliards de m³/an, à 100 milliards de m³/an. Ceci passe nécessairement par « la maîtrise de la consommation interne qui obéit à un programme d'efficacité énergétique déjà tracé, en vue de dégager des volumes de gaz à ajouter aux quotas d'export », a-t-il expliqué.

Sachant que l'électricité est produite à partir du gaz naturel, il est à rappeler dans ce sens que l'Algérie dispose d'une capacité de production, d'électricité con-

ventionnelle produite à partir du gaz, de plus de 24 000 mégawatts pour un besoin moyen de 14 000 mégawatts.

Un excédent qu'elle ambitionne de mettre sur le continent européen demandeur. Ceci d'autant qu'il existe un décalage entre les pics de consommation de l'Algérie et d'Europe. Le professeur Yassa précise dans ce sens que «le pic de consommation en Algérie est observé durant l'été, où l'on peut atteindre les 17 000 mégawatts, alors qu'en Europe le pic se situe plutôt en hiver.»

R. E.

TAUX DE CHANGE L'Euro, toujours plus haut

Morne plaine pour le dollar qui trinque actuellement face à un euro en pleine embellie, notamment au niveau des deux marchés (officiel et parallèle) d'Algérie, après une longue période d'incertitude. Pour la première fois en Algérie depuis sa dérive de presque une année, la monnaie unique européenne, l'euro, reprend en effet des couleurs devant un panier de devises, dont le dollar et le yen. L'unité monétaire commune de 20 des membres de l'Union européenne (UE) a donc finalement su résister aux craintes concernant une crise de l'activité économique profonde et structurelle en Europe.

Ce mardi 24 janvier 2023, le billet vert reflue nettement au côté d'un euro qui se complait à profiter des attentes d'une prochaine baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale [ou fed, la Banque centrale des États-Unis d'Amérique (USA)]. Il se stabilise ainsi à un niveau proche de ses plus bas depuis le mois d'avril dernier.

En comparaison avec les 9 derniers mois, la monnaie unique européenne a le vent en poupe dans les cotations officielles mondiales. Une conjoncture qui découle des perspectives de politique monétaire et de récession des États-Unis d'Amérique (USA). En plus, comme nous l'avons cité plus haut, de la trajectoire de la Réserve fédérale américaine.

Au cours de cette matinée, le Dollar index, qui compare la devise américaine à d'autres monnaies de référence, cédait 0,12 % à 101,89 points. L'euro bondissait alors de 0,8 % à 1,0880 dollars. Cela après être monté à 1,0279 \$, un sommet depuis le printemps dernier. Cette amélioration de la monnaie de la zone euro s'explique notamment par la nouvelle mesure de la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci prévoit de procéder à un resserrement plus agressif de la politique monétaire dans la période à venir.

R. E.

FAUX BIJOUX

L'APOCE suggère la mise en place d'un code-barres

Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a suggéré la mise en place d'un code-barres pour mettre fin à la fraude et à la falsification des bijoux en or. Mustapha Zebdi a suggéré de marquer les bijoux en or au laser (Code-barres) grâce à un symbole impossible à imiter ou à répéter, un procédé utilisé dans plusieurs pays, y compris arabes, qui contribue à limiter la falsification des bijoux en or et à

garantir une offre de produits conformes. Ce marquage au laser réduit également le vol, puisque le bijou sera enregistré électroniquement au nom du propriétaire, ce qui est un facteur important pour réduire le phénomène de falsification de factures. « Nous exigeons sa mise en œuvre, d'autant plus que nous cherchons à généraliser le code-barres sur les produits alimentaires, même simples comme une boîte de biscuits, sans parler des matériaux coûteux qui font l'objet de fraudes et de vols

», a expliqué le même responsable. En décembre dernier, M. Zebdi avait affirmé dans un post publié sur sa page Facebook, qu'« au moins 80 % de l'or qui circule sur le marché n'est pas conforme aux normes et n'est pas du 18 carats.»

En réponse à la polémique suscitée par ces déclarations, l'association algérienne de l'or et des bijoux sort de son silence. Dans un communiqué publié, hier vendredi, sur sa page Facebook, l'organisation nie et dément les allégations du président de

l'Organisation algérienne de protection des consommateurs.

«Nous prendrons toutes les mesures judiciaires nécessaires contre le président de l'APOCE suite à ses déclarations irresponsables qui manquent de fondements juridiques et de sources officielles, ce qui a porté atteinte à la crédibilité des commerçants et des artisans de joaillerie en Algérie», a précisé l'organisation dans le même communiqué.

R. E.

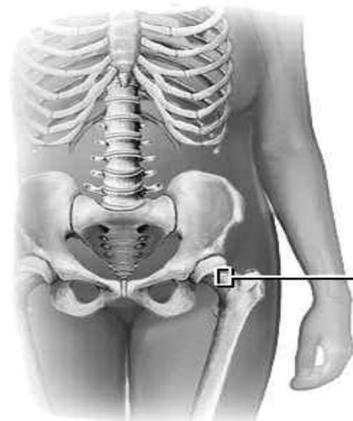
L'ostéoporose : Prévention, facteurs de risque et diagnostic

L'ostéoporose est caractérisée par une fragilité excessive du squelette, due à une diminution de la masse osseuse et à l'altération de la microarchitecture osseuse.

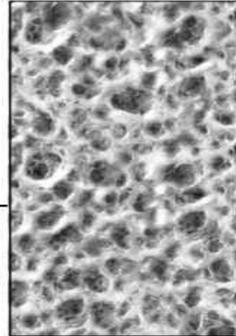
La solidité de l'os résulte, en effet, d'un équilibre subtil entre deux types de cellules osseuses : les ostéoblastes, qui solidifient l'os, et les ostéoclastes (responsables de la résorption osseuse), qui les fragilisent. Une activité dominante des ostéoclastes conduit donc à l'ostéoporose qui peut résulter soit d'un capital osseux insuffisant en fin de la croissance, soit d'une perte osseuse excessive lors de la vieillesse ou de certaines affections. Des facteurs génétiques, nutritionnels et environnementaux déterminent l'acquisition du capital osseux pendant la croissance, puis la perte osseuse. C'est une maladie fréquente chez les femmes après la ménopause, la masse osseuse diminuant avec l'âge et avec la carence en hormones féminines (œstrogènes). Elle touche moins souvent les hommes que les femmes, mais prend alors des formes plus graves. Exceptionnellement les enfants peuvent en être victimes. C'est un facteur de risque important de fractures osseuses (col du fémur, vertèbres et côtes, notamment).

Facteurs de risque

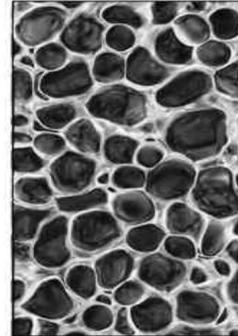
L'hérédité est le déterminant le plus important du capital osseux acquis en fin de croissance, mais pas le déterminant principal du risque fracturaire. Les filles de



os normal



ostéoporose



mère ostéoporotique ont une densité osseuse plus basse et font davantage de fractures que les filles de mère non ostéoporotique. On n'a, cependant, pas pu identifier un gène unique de l'ostéoporose ; le déterminisme de l'ostéoporose est multigénique. Plusieurs mutations sur les gènes LPR5 et LPR6 (low-density lipoprotein receptor) semblent corrélées avec un risque légèrement accru d'ostéoporose. Une déficience prolongée en calcium conduit tôt ou tard à l'ostéoporose, ou aggrave une ostéoporose en cours de développement ; cependant la plus grande partie des ostéoporoses dans le monde semblent être dues à d'autres causes. L'exposition au cadmium aggrave ou provoque des pertes osseuses. De façon globale, les facteurs de risque de développer une ostéoporose sont :

- l'âge élevé ;
- l'origine ethnique (les sujets originaires du nord de l'Europe y sont plus sensibles) ;

- le sexe féminin ;
- les antécédents familiaux de fracture du col du fémur ;
- la consommation excessive de sel, d'alcool, de café, de tabac ;
- le faible indice de masse corporelle ou au contraire l'obésité ;

Certaines carences :

- carence en calcium ;
- carence en protéines ;
- carence en vitamine D (déficit d'ensoleillement et/ou d'apport nutritionnel) ;
- la sédentarité, l'immobilisation prolongée ;

Le déficit en hormones sexuelles :

- ménopause précoce spontanée ou induite ;
- castration (dans les deux sexes) chimique ou chirurgicale ;
- puberté tardive ;

L'exposition au plomb (en diminution depuis l'interdiction du plomb dans l'essence) et au cadmium. Le cadmium est une cause connue

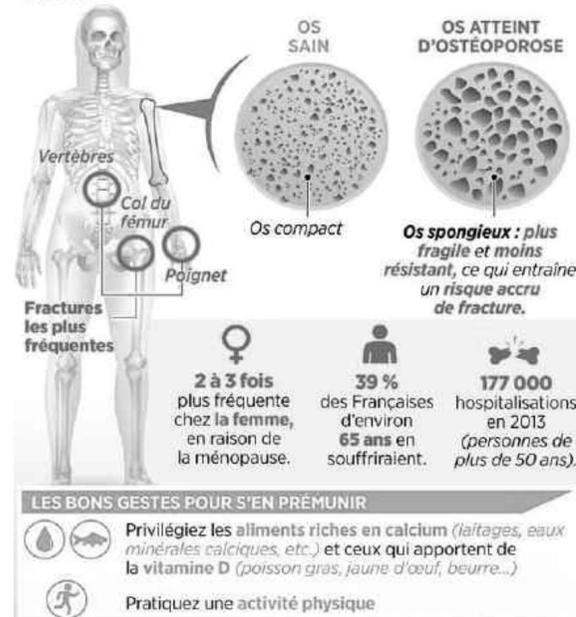
depuis longtemps pour les fortes expositions, causes de lésions osseuses, notamment ostéoporotiques. Chez le rat il perturbe le système hormonal, et chez la souris, il aggrave la perte osseuse induite par un déficit hormonal. Mais on a montré en 2006, qu'une faible exposition a aussi des effets osseux négatifs chez l'homme. Les femmes de 53 à 64 ans sont à la fois les plus sensibles à la rétention du cadmium (qui semble ensuite diminuer légèrement) et à l'ostéoporose. Chez 820 femmes étudiées en Suède, le taux de cadmium urinaire était statistiquement corrélé à une diminution de la densité osseuse, négativement associée à l'hormone parathyroïdienne (impliquée dans le métabolisme osseux) et positivement associée à la désoxypyridinoline urinaire (marqueur de résorption osseuse), y compris dans le sous-groupe des femmes les moins exposées et n'ayant jamais fumé (le tabac est une des sources de

cadmium). La gravité des effets osseux augmentait après la ménopause ; certaines maladies hormonales hyperthyroïdie, hyperparathyroïdie, diabète insulino-dépendant, hypercorticisme (maladie de Cushing, etc.), hyperandrogénisme, syndrome de Klinefelter, syndrome de Turner ; certaines maladies métaboliques : hémochromatose génétique, hypercalcémie isolée, idiopathique ou familiale... les rhumatismes inflammatoires : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ; d'autres maladies chroniques : insuffisance rénale chronique, insuffisance hépatocellulaire, cirrhose, mastocytose, certains traitements, en particulier corticothérapie prolongée, analogues du GnRH, anti-aromatases. Calcium, vitamine D et protéines. Le calcium constitue, avec le phosphore, la charpente minérale de l'os.

La vitamine D permet la fixation du calcium dans le squelette. Selon les termes d'un rapport conjoint de la FAO et de l'OMS, « la contribution de la déficience en calcium à l'apparition de l'ostéoporose est bien documentée dans les expérimentations sur animaux ; elle est beaucoup plus controversée chez l'humain, étant donné que dans beaucoup d'études, les grandes variations d'apport calcique dans les populations à travers le monde n'apparaissent pas associées à une quelconque variation de la prévalence de l'ostéoporose ». Selon une revue systématique de 2015, il n'y a pas de preuve que la supplémentation en calcium prévienne les fractures. Un apport suffisant en protéines est également nécessaire pour avoir un bon métabolisme osseux,

Comprendre cette maladie du squelette

Elle est caractérisée par une diminution de la densité osseuse.



mais un excès de protéines, notamment animales, peut générer une acidification des tubules rénaux associée à une augmentation de la concentration de calcium dans l'urine (et donc une déminéralisation).

Il a par exemple été constaté que la prévalence des fractures de la hanche, dont l'ostéoporose est l'un des facteurs de risque, est liée aux apports en protéines animales. Une revue des études existantes indique ainsi que, si une alimentation essentiellement végétale est corrélée avec une densité minérale osseuse plus faible, elle est égale-

ment corrélée avec un taux plus faible de fracture de la hanche.

Sédentarité, immobilisation prolongée

L'activité physique est l'un des meilleurs moyens de se protéger contre l'ostéoporose, car elle sollicite l'ossature et va donc la renforcer.

Indice de masse corporelle

L'opinion dominante a pendant longtemps été que le surpoids ou l'obésité protégeait du risque d'ostéoporose pour deux raisons : l'excès de graisse augmente le taux

d'œstrogène (qui protège contre la perte osseuse rapide) ; il y a une pression et une sollicitation plus importante de l'ossature, ce qui la renforce.

Toutefois, des études récentes sur des bases statistiques viennent remettre en cause cette opinion, le risque d'ostéoporose chez les personnes obèses étant lié à une corrélation inverse entre vitamine D circulante et masse grasse. La corrélation positive entre marqueurs inflammatoires et l'obésité et faible DMO est également envisagée comme cause.

Signes et symptômes

L'ostéoporose majeure très sensiblement le risque de fractures, mais ne s'accompagne habituellement d'aucun signe clinique. S'il est largement considéré que ce risque est inversement corrélé à la densité minérale osseuse, un grand nombre de sources indiquent au contraire que la densité osseuse ne semble pas être systématiquement associée à un taux de fracture plus important, contrairement à l'association avec la qualité du tissu osseux, voire qu'il n'y a pas de lien causal direct entre une faible densité osseuse et le risque de fracture.

Le fait qu'une personne, notamment âgée, se voûte et que sa taille diminue est un indice d'ostéoporose avec de probables tassements successifs asymptomatiques, et éventuelles fractures vertébrales franches. Mais aucune donnée clinique ne peut remplacer la mesure de la masse osseuse dans la pose du diagnostic. On sera très attentif aux antécédents individuels et familiaux de fracture ainsi qu'à un IMC faible.

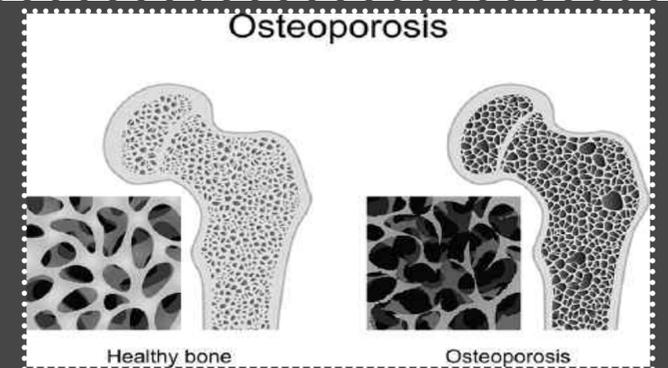
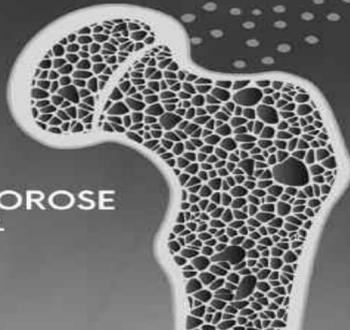
La fracture de Pouteau-Colles

(fracture de l'extrémité inférieure du radius) sera à prendre tout particulièrement en considération.

Diagnostic

Il repose sur la mesure de la densité minérale osseuse par ostéodensitométrie, le plus souvent via la mesure de l'absorption des rayons X DEXA. On parle d'ostéoporose si cette densité est en dessous de déviations standards par rapport à la normale. Entre -2.5 et -1 déviations standards, on parle d'ostéopénie. Un grand nombre de paramètres supplémentaires sont proposés pour améliorer le diagnostic apporté par l'ostéodensitométrie. Le profil clinique (facteurs de risque) peut être pris en compte par exemple avec le questionnaire FRAX développé par l'OMS et l'université de Sheffield. D'autres paramètres peuvent être extraits de l'image DEXA ou d'autres images radiologiques, basés sur la géométrie des os (par exemple la longueur ou le diamètre du col fémoral, ou son angle par rapport à l'axe fémoral), sur une estimation de la quantité d'os cortical du fémur ou des phalanges (estimation de l'épaisseur d'os cortical ou du « moment d'inertie » du col fémoral), sur la recherche de déformations vertébrales, ou encore sur une analyse de la texture d'images DEXA dans le TBS (Trabecular Bone Score) permettant, selon la société qui le commercialise, d'évaluer la structure osseuse trabéculaire. Des chercheurs, japonais notamment, travaillent sur les marqueurs biologiques du renouvellement osseux qui peuvent être des indicateurs de risque de fracture chez la femme âgée atteinte d'ostéoporose.

Journée mondiale DE L'OSTÉOPOROSE





Étiologie

Le tissu osseux se renouvelle tout au long de la vie grâce à un processus appelé « remodelage osseux » : ce remodelage ne s'effectue pas en même temps sur l'ensemble des surfaces osseuses mais sur de minuscules foyers. Dans ces foyers le remodelage commence par une phase de résorption osseuse aboutissant à la formation d'une cavité, suivie d'une phase de formation osseuse au cours de laquelle la cavité est remplie par de l'os nouveau. Ce processus de remodelage est déficitaire, c'est-à-dire qu'il est formé un peu moins d'os qu'il n'en a été résorbé. Ce bilan déficitaire explique la perte osseuse liée avec l'âge, qui va conduire à l'ostéoporose si le capital osseux en fin de croissance était insuffisant ou si l'activité de remodelage a un bilan très déficitaire. Ce bilan déficitaire est favorisé par une déficience ou une moins bonne absorption du calcium et de la vitamine D. Chez la femme, la baisse du taux d'hormones sexuelles féminines à la ménopause est un facteur déterminant. Cela explique qu'en moyenne, la perte de densité osseuse devienne sensible à partir de 50 ans pour les femmes, et 70 ans chez les hommes, avec de fortes variations individuelles selon les prédispositions génétiques de chacun, l'alimentation, l'activité physique. L'ostéoporose est fréquente après un alitement prolongé. C'est également un symptôme du mal de l'espace. Souvent appelée « *épidémie silencieuse* », l'ostéoporose expose à un risque plus important de fractures, principal danger, notamment les fractures du col du fémur, du poignet et les fractures de la colonne vertébrale.

Liste des maladies associées à l'ostéoporose

L'ostéoporose peut être secondaire à une affection ce qui permet d'envisager la mise en place d'une prévention de cette perte osseuse :

- insuffisance gonadotrope notamment dans les maladies suivantes : syndrome de Turner, syndrome de Klinefelter, anorexie mentale, insuffisance hypothalamique, hyperprolactinémie ;
- affections endocriniennes que l'on retrouve dans : syndrome de Cushing, hyperparathyroïdie, hyperthyroïdie, diabète insulino-dépendant, acromégalie ;
- troubles digestifs et nutritionnels suivants : malnutrition, nutrition parentérale prolongée, syndromes de malabsorption, gastrectomie, hépatopathies sévères (telle la cirrhose biliaire primitive), la maladie cœliaque ; maladies rhumatismales : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ;



- maladies hématologiques, notamment : myélome multiple, lymphome et leucémie, mastocytose, hémophilie, thalassémie ;
- maigre constitutionnelle

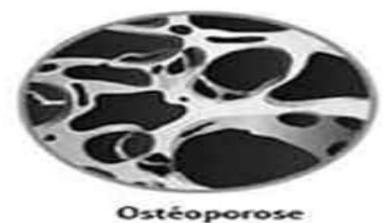
Les sièges classiques des fractures d'origine ostéoporotique sont :

- les fractures vertébrales (également appelées tassements vertébraux) dont les symptômes (douleurs dans le dos plus ou moins importantes, perte de taille) sont le plus souvent négligés ou non signalés par les patients. - L'incidence des fractures vertébrales est donc difficile à estimer ;
- les fractures de l'extrémité inférieure de l'avant-bras (fracture de Pouteau-Colles ou de Gérard Marchand), dont l'incidence est estimée en Europe à 7.3 ;
- les fractures de l'extrémité supérieure du fémur, les plus pourvoyeuses de complications. L'incidence mondiale annuelle est estimée à 1,7 million, et plus de 20 % des fractures surviennent chez les hommes.
- les fractures des côtes (chutes). L'ostéoporose et ses complications ont des répercussions économiques notables : le coût en a été estimé à 17 milliards de dollars en 2003 aux États-Unis²⁷. En 2017, l'ostéoporose engendre, en France, des coûts de 5,4 milliards d'euros.

Traitement

Le but essentiel d'un traitement est la diminution du risque de fractures. La prévention de l'ostéoporose fait appel à plusieurs types d'interventions :

- **sur le mode vie** : l'exercice physique tend à stimuler la densification des os sous réserve qu'il soumette l'os à des stimulations suffisantes. Cela implique l'application de charges importantes ou de chocs : course à pied, musculation. À l'inverse, les activités en décharge (natation, cyclisme, etc.) n'ont pas d'effets significatifs ;
- **sur l'alimentation** : un régime apportant quotidiennement les quantités nécessaires de calcium et de vitamine D est préconisé.



Cela peut être complété par une supplémentation en calcium sous contrôle médical, notamment chez les femmes ménopausées. L'efficacité de la supplémentation en calcium seul est toutefois faible sur la prévention des fractures. Chez les végétariens, l'intérêt des produits laitiers est également discuté. La prise de calcium sous forme de comprimés n'est pas anodine et pourrait même augmenter le risque d'infarctus du myocarde. La prise de vitamine D aurait une certaine efficacité, plus nettement démontrée en ce qui concerne ses analogues que pour la vitamine D native. La consommation de fruits et légumes est recommandée, mais aucune étude n'a pu prouver que leur effet bénéfique était lié à leur alcalinité ou au fait que le calcium sert à diminuer l'acidité du corps produite par certains aliments tels que les protéines. Une analyse des

études existantes sur les interactions entre protéines et santé osseuse a révélé que les protéines n'ont pas d'effet défavorable à la densité minérale osseuse et ont au contraire un très léger effet positif, sans influence sur le risque de fracture. La supplémentation en silicium associé au calcium et à la vitamine D, a plus d'effets bénéfiques sur le renouvellement des ostéoblastes, du collagène, comparé à la supplémentation en calcium et Vitamine D seuls. Une hypothèse est qu'une alimentation riche en protéines augmente l'acidité du corps, acidité qui va être diminuée par un relargage du calcium et donc une perte calcique. Enfin, une alimentation riche en sel est un facteur aggravant par l'augmentation liée de la natriurèse et de la calciurèse. La prévention des fractures de la personne âgée repose également sur la prévention des chutes.

SIDI BEL-ABBÈS, POUR QUE NUL N'OUBLIE

Commémoration du 66^e anniversaire de la mort des chouhada Chakroun Mohamed et Chaïb Abdelkader



La wilaya de Sidi Bel-Abbès a commémoré, lundi, le 66^e anniversaire de la mort au champ d'honneur en martyr du capitaine Chakroun Mohamed, dit Lazhari, l'un des chefs militaires et politiques de la 3^e zone de la 5^e Région, et son compagnon, le fidaï Chaïb Abdelkader, dit Si Khaled.

Le musée du Moudjahid de Sidi Bel-Abbès a élaboré un programme d'activités diverses pour commémorer cet anniversaire, dont une visite à l'inspection divisionnaire des Douanes de Sidi Bel-Abbès et l'organisation d'une exposition historique avec la projection d'un documentaire sur la Wilaya V historique. Des conférences sur le parcours de ces deux héros de la guerre de libération nationale, ainsi que la projection de

documentaires sur les grandes opérations armées menées par les moudjahidine de la région sont au programme de la journée commémorative.

La manifestation a également porté sur l'organisation de visites au profit des élèves des établissements scolaires afin de leur faire connaître une partie de l'histoire de leur pays et les grands sacrifices consentis par les moudjahidine et chouhada pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Le directeur du musée et chercheur en histoire, Abbès Kouider, a indiqué que le martyr Mohamed Chakroun dit Lazhari est né dans le village de Yabdar, relevant d'Oued Chouly, dans la wilaya de Tlemcen. Il rejoignit l'ALN à Aïn-Ghoraba, dans la région de Sebdu, avec le grade d'officier. Le chahid prit part à plusieurs opérations militaires au cœur de la ville de Sidi Bel Abbès. Il participa à de nombreuses batailles contre les forces coloniales françaises semant la peur chez les colons et la légion étrangère stationnée dans la ville.

Evoquant la mémoire de Si Khaled, l'intervenant a rappelé que le chahid est né le 22 décembre 1924 dans la région d'Oued El-Mabtouh, dans la commune de Sidi Hamadouche. Il rejoignit les rangs de l'ALN en janvier 1958, après avoir mené plusieurs opérations commando, dont l'audacieuse opération menée le 19 janvier 1958 sur la place Carnot (place du 1^{er}-Novembre actuellement), au cœur de la ville de Sidi Bel-Abbès, faisant six morts et 41 blessés parmi les colons. Après une longue traque suite à cette opération, l'armée française a tendu une embuscade au groupe de moudjahidine le 23 janvier 1958 aux abords de la ville, s'appuyant sur les éléments de la légion étrangère et des parachutistes. Un violent affrontement avait eu lieu entre les moudjahidine assiégés et la soldatesque coloniale française, au cours duquel six martyrs sont tombés au champ d'honneur, dont le responsable politique de la 3^e Région Si Lazhari et son compagnon Si Khaled.

MILA, EXPOSITION DES PRODUITS DE LA RUCHE

Participation des apiculteurs de plusieurs wilayas

Une exposition sur les produits de la ruche regroupe jusqu'au 2 février à Mila des apiculteurs de plusieurs wilayas du pays à l'initiative de la Fédération nationale d'apiculture.

L'exposition réunit des apiculteurs de Médéa, Béjaïa, Tipasa, Boumerdès et de Constantine qui présentent les divers types de miel : le pollen, la gelée royale, la propolis et ses multiples bienfaits, a indiqué un membre du bureau de wilaya de la fédération nationale d'apiculture Salah Setar.

La rencontre est une opportunité pour le public de connaître de plus près cette filière au travers ses contacts avec les professionnels de la ruche, a ajouté M. Setar, soulignant que la Fédération assure des formations gratuites pour ceux qui souhaitent devenir apiculteurs.

Rédha, apiculteur de la wilaya de Tipasa qui expose ses variétés de miel et autres produits, a expliqué aux visiteurs, à l'occasion, les vertus nutritionnelles et thérapeutiques des produits de la ruche afin de les aider à choisir le produit qui leur convient au mieux, notamment en hiver.

Yacine, un des nombreux visiteurs de l'exposition, a indiqué avoir découvert plusieurs variétés de miel, dont chacune a ses propres bienfaits, aux côtés d'autres produits de la ruche qu'il voit pour la première fois.

BOUMERDES

Réalisation de 61 puits d'une capacité de production de 86.000 m³/J en 2022

Un plan d'urgence portant forage et exploitation de 61 puits d'une capacité de production quotidienne de 86.000 m³ d'eau a été réalisé par l'unité de Boumerdès de l'Algérienne des eaux (ADE) en 2022, a-t-on appris, lundi, auprès de cette entreprise.

"Ce plan d'urgence, mis en œuvre en 2022, avait pour objectif de remédier au recul enregistré dans le volume d'eau potable produit dans la wilaya", a indiqué le directeur par intérim de l'unité, Hedhoum Youcef, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau sous le slogan "Tous partenaires dans la rationalisation de la consommation d'eau".

Il a souligné le renforcement de ce plan par un autre programme de développement, déjà entré en exploitation et ayant porté sur la réalisation de sept nouveaux forages, en plus de l'affectation d'une enveloppe de plus de 400 millions de dinars pour la réhabilitation de 15 anciens puits en exploitation.

La réalisation de ces programmes de développement a été dictée, selon M. Hedhoum, par une "baisse" de l'ordre de 96.000 m³/jour de la quantité d'eau produite dans la wilaya, enregistrée ces deux dernières années. Une quantité qui est passée de 256.000 m³/J à près de 160.000 m³/J actuellement.

Il a expliqué ce recul par le manque

des précipitations pluviales, à l'origine, selon le même responsable, d'une "réduction de la quantité d'eau mobilisée par les barrages de la wilaya, alimentant la population en eau potable". Il s'agit des barrages de Keddara, El Hamiz et Beni Amrane, outre le barrage Taksebt de Tizi-Ouzou.

A noter que l'alimentation des habitants de la wilaya en eau potable est assurée principalement grâce à des transferts hydriques à partir du barrage Taksebt de Tizi-Ouzou et de ceux de Keddara, El Hamiz et Beni Amrane, outre les eaux de la Station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, les eaux souterraines et les

puits. Lancée dimanche pour se poursuivre durant toute cette semaine, cette campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau englobe des expositions sur le sujet et des sorties au niveau d'établissements éducatifs pour ancrer la culture de l'économie de l'eau chez les écoliers, tandis que le prêche du vendredi sera, également, consacré au même sujet dans les mosquées de la wilaya.

Cette manifestation, visant à sensibiliser les citoyens à la nécessité d'économiser l'eau et d'éviter le gaspillage, prévoit également la diffusion, via les réseaux sociaux, de spots publicitaires et de vidéos sur le sujet, outre la distribution de brochures d'information.

PRÉSIDENTIELLE EN TURQUIE

Pourquoi Erdogan a-t-il décidé d'avancer le scrutin d'un mois ?

Le président Recep Tayyip Erdogan, qui brigue un troisième mandat, a confirmé, dimanche, sa volonté d'organiser l'élection présidentielle le 14 mai, soit un mois plus tôt que prévu.

Que se cache derrière cette manœuvre à l'approche d'un scrutin qui s'annonce comme l'un des plus serrés des dernières décennies en Turquie ? Éléments de réponse.

Le maître des horloges, c'est lui : le président turc Recep Tayyip Erdogan, candidat à sa propre succession, a confirmé dimanche 22 janvier sa volonté d'organiser le 14 mai les élections présidentielle et législatives après plusieurs semaines de spéculations autour d'un nouveau calendrier électoral.

La date ne doit rien au hasard. Elle renvoie à la victoire d'Adnan Menderes, icône de la droite conservatrice, en 1950 lors des premières élections libres en Turquie après trois décennies de parti unique.

"Adnan Menderes a été le premier à gagner contre les kémalistes et à mettre fin à cette longue période de gouvernance des 'laïcistes' comme on dit en Turquie", détaille Adel Bakawan, chercheur associé au programme Turquie et Moyen-Orient de l'Institut français des relations internationales (IFRI). "C'est un référentiel pour les catégories les plus conservatrices de la société turque, le socle de Recep Tayyip Erdogan qui cherche ici à envoyer un message à son électorat".

Pour justifier ce changement de calendrier, le président turc explique avoir voulu éviter que la date initiale du scrutin ne télescope l'organisation des examens universitaires. En réalité, cette manœuvre permettrait au "Reis" de s'épargner une éventuelle bataille



juridique autour de sa réélection.

En théorie, la Constitution du pays n'autorise que deux mandats présidentiels consécutifs. Cependant, elle prévoit une dérogation "si le Parlement décide de renouveler les élections lors du second mandat du président". Afin d'appeler à un scrutin anticipé, "une majorité aux trois cinquièmes du Parlement est requise, c'est-à-dire 360 voix sur 600", rappelle le journal *le Monde*.

Pour faire valider ce changement, Recep Tayyip Erdogan devra donc trouver le soutien d'au moins 25 élus de l'opposition, l'AKP et le Parti d'action nationaliste, la coalition au pouvoir, ne disposant que de 355 sièges. "Mais pour le moment Erdogan essaye de sous entendre qu'il ne s'agit pas d'une anticipation des élections mais d'un simple ajustement d'ordre administratif par rapport à un calendrier chargé", note Elise Massicard, chercheuse au CNRS et spécialiste de la Turquie, selon qui "rien n'est encore fait".

Une cote de popularité au plus bas

Au-delà de cet imbroglio juridique, le président candidat chercherait à profiter d'une dynamique plus favorable dans les sondages alors que sa cote de popularité est au plus bas. "Les sondages ne sont pas favorables mais il y a une petite embellie ces dernières

semaines liée à la politique internationale", assure Elise Massicard qui cite le rôle de la Turquie sur le dossier de l'exportation de céréales ukrainiennes ou encore l'opposition à l'entrée de la Suède dans l'Otan. "Cela été beaucoup relayé dans les médias turcs pour vanter la puissance d'Erdogan", ajoute la chercheuse.

Si le "Reis" brille sur la scène internationale, il est en grande difficulté sur le plan intérieur : l'économie tourne au ralenti, la livre a encore perdu près de 30% de sa valeur l'année dernière face au dollar et une inflation galopante rend la vie impossible à des millions de Turcs. Une partie de l'opinion publique lui reproche également sa dérive autoritaire amorcée en 2014 et renforcée depuis une tentative de Coup d'État en 2016. À cela s'ajoute la délicate question de la présence de 3,6 millions de Syriens sur le sol turc. Une politique d'accueil généreuse voulue par Erdogan au nom de "la fraternité islamique", rappelle Adel Bakawan. "Or, ces réfugiés sont désormais perçus comme une charge voire un ennemi par une partie de l'opinion publique turque", dans le contexte de crise économique.

Renverser "la table des Six"

Pour barrer la route d'Erdogan vers ce troisième mandat encore loin d'être acquis, une opposition hétéroclite réunie au sein d'une

plateforme baptisée "la table des Six", regroupant six formations politiques emmenées par le CHP (Parti républicain du peuple), tente de désigner un candidat unique. Son objectif : mettre fin au régime ultra présidentiel mis en place par Erdogan avec le référendum constitutionnel de 2017, lui permettant notamment de légiférer par décret et de garder la main sur la nomination des hauts magistrats.

"Mais pour le moment, le camp de l'opposition n'arrive pas à faire émerger un accord. Avancer la date du scrutin est donc une manière de les prendre de court et de limiter leur marge de manœuvres dans ces négociations", analyse Adel Bakawan.

D'autant que le candidat le mieux placé de l'opposition, Ekrem İmamoğlu, le maire d'Istanbul, n'est plus une option depuis sa condamnation en décembre à deux ans et demi de prison pour avoir "insulté" des responsables politiques. Ce dernier, qui a fait appel de sa condamnation, avait alors dénoncé "une affaire politique".

Si Erdogan montre ici qu'il n'a rien perdu de son habileté politique, ce changement de calendrier électoral illustre une forme de fébrilité pour l'homme fort du pays qui, pour la première fois depuis 20 ans, n'est plus totalement maître de son destin.

"Cette élection est loin d'être jouée d'avance", confirme Elise Massicard. Le pouvoir turc qui dispose d'un large accès aux ressources publiques ainsi qu'aux médias nationaux pour mener campagne "semble donc prêt à recourir à toute sorte de stratagèmes et à jouer toutes les cartes dont ils disposent pour l'emporter", estime la chercheuse.

"Malgré tout ce que l'on a dit et toutes ses difficultés, Erdogan reste le favori", juge Adel Bakawan. "Cependant, il est fragilisé et désormais un doute existe" sur l'issue de cette élection présidentielle.

R. I./ Agences

SOUDAN

État d'urgence d'un mois au Kordofan du Sud

Les autorités du Kordofan du Sud, au Soudan, ont décrété l'état d'urgence, pour raison de sécurité, dans toutes les parties de l'Etat, à compter de ce lundi et cela se poursuivra pendant un mois, selon l'agence de presse soudanaise (SUNA).

L'agence a rapporté que la décision est intervenue à la suite du meurtre de 4 personnes, lundi, dans des violences tribales qui ont également fait quatre blessés.

Selon l'agence, le gouverneur de l'Etat, Musa Mahmoud, a déclaré que « le Gouvernement local suivait et s'occupait des conditions générales qui surviennent de temps en temps, mais l'incident d'aujourd'hui est très malheureux et amer ». Après une réunion du Comité de sécurité de l'Etat, le gouverneur a ajouté : « Le gouvernement ne se reposera pas tant que l'Etat n'aura pas retrouvé sa sécurité et sa stabilité, et

nous ne tolérerons ni ne pardonnerons à quiconque continue d'intimider et de terroriser les citoyens pacifiques ».

Il a affirmé que les autorités allaient « prendre des mesures et exploiter toutes les capacités pour mettre fin au chaos ». Des combats intercommunautaires éclatent généralement dans le pays à cause de différends concernant les zones de pâturage, les ressources en eau et la propriété foncière.

DEMANDE DU RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

Le Gouvernement du Burkina Faso persiste et signe

Le porte-parole du Gouvernement du Burkina Faso a confirmé, lundi, que les autorités de Ouagadougou avaient demandé le départ des troupes françaises basées dans le pays, dans un délai d'un mois. « Ce que nous dénonçons c'est l'accord qui permet aux forces françaises d'être présentes au Burkina Faso. Il ne s'agit pas de la fin des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la France », a précisé Jean-Emmanuel Ouédraogo, dans une interview sur la Radio-Télévision du Burkina (RTB). « Les forces françaises

sont basées à Ouagadougou sur la demande du Burkina Faso et de ses autorités. Cette dénonciation est dans l'ordre normal des choses, elle est prévue dans les termes de l'accord militaire », a-t-il poursuivi, indiquant que la dénonciation des accords laissait « un mois à l'autre partie pour accéder à cette requête ».

Le Burkina héberge actuellement un contingent de près de 400 forces spéciales françaises, la force Sabre. Dans un courrier du ministère burkinabè des Affaires étrangères adressé à Paris et

daté de mercredi, Ouagadougou « dénonce et met fin dans son entièreté à l'accord » du 17 décembre 2018 « relatif au statut des forces armées françaises intervenant » dans le pays sahélien. Pour lui cette demande de départ des forces françaises « n'est pas liée à un événement en particulier ». « C'est lié à la volonté aujourd'hui, des autorités de la transition et de l'ensemble des Burkinabè, d'être les acteurs premiers de la reconquête de notre territoire », a-t-il ajouté.

R. I./ Agences

FRONTIÈRE ENTRE
L'ARMÉNIE ET
L'AZERBAÏDJAN

L'UE envoie une mission civile

L'Union européenne a établi lundi une mission civile pour aider à surveiller la frontière instable entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

« Nous établissons aujourd'hui une mission civile de l'UE en Arménie, l'EUMA, afin de contribuer à la stabilité, instaurer la confiance et garantir un environnement propice aux efforts de normalisation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan », a annoncé le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

« Cette mission marque le début d'une nouvelle phase de notre engagement dans le Caucase du Sud, en faveur d'une paix durable », a-t-il ajouté à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

Cette mission va poursuivre le travail d'une mission de 40 personnes qui a été déployée pendant deux mois à la fin de l'année dernière.

R. I./ Agences

Quels sont les principaux groupes armés actifs dans l'est de la RD Congo ?

Les deux provinces du Nord-Kivu et d'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo, sont en proie à la violence d'une centaine de groupes armés, dont quatre groupes principaux, à savoir le M23, les FDLR, les ADF et la Codeco.

Instables depuis des décennies, les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, situées dans la région frontalière dans l'est de la République démocratique du Congo, sont placées en état de siège par le Gouvernement de Félix Tshisekedi depuis mai 2021. Cent-vingt groupes armés s'y affrontent, selon le baromètre sécuritaire KST. Cherchant à contrôler des territoires pour des motifs ethniques et/ou à en extraire les riches ressources minières, ils font régner la terreur parmi les populations civiles et les camps de déplacés. Ils sont combattus par l'armée congolaise, avec l'appui des forces de l'Onu, et par des groupes armés locaux maï-maï. Une coalition militaire, envoyée par les pays voisins et placée sous la tutelle du Kenya, est, enfin, elle aussi présente pour faire appliquer les processus de paix décidés à Luanda en novembre et à Nairobi en décembre 2022.

Le M23, ou Mouvement du 23-Mars

Ce mouvement à dominante tutsie, qui multiplie les attaques contre les civils et tend les relations entre la RD Congo et le Rwanda, est en guerre contre le Gouvernement de Kinshasa et a conquis de larges pans de la région de Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu, frontalière avec l'Ouganda et le Rwanda. Fondé une première fois en 2012 et de nouveau actif au Congo depuis la fin de l'année 2021, il s'inscrit dans une histoire longue, notamment celle du génocide au Rwanda. En 1994, face au génocide



perpétré au Rwanda par le régime hutu contre la communauté tutsie, une colonne armée tutsie part d'Ouganda et traverse l'est du Congo pour atteindre Kigali et mettre fin au massacre, recrutant au passage des Tutsis congolais. Trois ans plus tard, des troupes menées par Laurent Désiré Kabila partent du Rwanda pour marcher sur Kinshasa et y renverser le président Mobutu. Certains des combattants en profitent alors pour régler leurs comptes avec les génocidaires rwandais, majoritairement hutus, réfugiés au Nord-Kivu.

Le M23 est l'un des héritiers de cet épisode de la première guerre du Congo, et s'inscrit dans la continuité des mouvements rebelles tutsis : créé une première fois en 2012, il est maté un an plus tard par l'État congolais, appuyé par une force d'intervention de l'Onu. Ses combattants se réfugient alors au Rwanda et en Ouganda.

Fin 2021, certains d'entre eux, rentrés au Congo, accusent le Gouvernement de Félix Tshisekedi de ne pas respecter un accord de démantèlement conclu en 2009 et réactivent le M23. Celui-ci parvient depuis à infliger des défaites régulières à l'armée congolaise. Des massacres de civils lui sont également imputés, comme celui de Kishishe et Bambo en novembre dernier, où au moins 131 villageois ont été tués, selon une enquête préliminaire des Nations unies, dont les experts n'ont pas

encore pu se rendre sur place. De son côté, le M23 nie son implication dans ce massacre.

La proximité historique, ethnique et géographique du M23 avec le régime rwandais pousse les autorités de la RD Congo à accuser son voisin de le soutenir, ce que Kigali dément. Depuis la reprise du conflit, le groupe armé est donc au cœur des tensions entre les deux pays. Les liens entre le Rwanda et le M23 ont néanmoins été accrédités par un rapport confidentiel de l'Onu, et plusieurs diplomates, dont celles de l'Union européenne, des États-Unis, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, ont appelé le Rwanda à cesser d'aider le M23 en décembre 2022.

Les combattants du M23 se nourrissent aussi des frustrations causées par la mauvaise gouvernance congolaise, et s'il est historiquement composé de Tutsis, le groupe est de moins en moins homogène en termes ethniques.

Les FDLR, ou Forces démocratiques de libération du Rwanda

Ces Forces combattent le M23 aux côtés de l'armée régulière congolaise dans une alliance de circonstance, selon l'Onu.

Ce groupe, composé à l'origine de génocidaires hutus ayant fui le Rwanda après le changement de régime en 1994, est, lui aussi, présent au Nord-Kivu depuis sa création dans les années

2000. Il est responsable de la diffusion, dans l'est du Congo, d'une idéologie anti-tutsie. Liées à une multitude de groupes à dominante hutu congolaise, les FDLR sont actuellement composées de combattants congolais et rwandais qui contrôlent certaines zones du Nord-Kivu. Face au retour en force du M23 dans la région, le groupe, sur le déclin, s'est allié, selon l'Onu, aux forces régulières congolaises dans une alliance de circonstance, ce que Kinshasa dément. Plus au Nord, la province de l'Ituri, frontalière avec l'Ouganda, connaît, elle aussi, ses propres conflits.

Les ADF, les Forces démocratiques alliées

Les ADF est une violente rébellion d'origine ougandaise liée au groupe État islamique, en lutte contre les armées congolaise et ougandaise --Considérées comme le groupe le plus violent de la région, les Forces démocratiques alliées (ADF) sont à l'origine un mouvement armé d'opposition au président ougandais, Yoweri Museveni. Marginalisés dans les années 1990 en Ouganda, ses combattants se sont réfugiés au Congo voisin.

Depuis 2014, et le début d'une forte campagne de répression à leur encontre menée par le Congo et l'Ouganda, son usage de la violence a explosé : on lui impute le massacre de milliers de civils et de nombreux attentats. Musulmans

depuis les années 2000 et liés au groupe État islamique (EI) depuis 2015, ces combattants promeuvent une foi salafiste dans un Congo majoritairement chrétien. Ils sont notamment tenus pour responsables de l'attentat à la bombe ayant fait au moins 10 morts mi-janvier dans une église de la cité de Kasindi, revendiqué par l'EI. Dans le même temps, ils sont très insérés en Ituri, et leur lutte est, donc, également liée à des conflits locaux et à des tensions régionales.

La Codeco

La Codeco est un mouvement disparate se présentant comme le protecteur de la communauté Lendu, contre les Hema et l'armée congolaise. Cet ensemble de groupes armés affirme protéger, depuis 2017, les intérêts de la communauté Lendu, majoritaire dans la région en Ituri, face à la communauté Hema. Nommé en référence à une entreprise agro-religieuse disparue appelée "la Coopérative de développement économique du Congo", le mouvement est divisé en plusieurs factions plus ou moins institutionnalisées et commet de nombreuses exactions. Ils sont ainsi soupçonnés d'être à l'origine de la mort de plus de 80 personnes depuis début janvier dans les territoires de Djugu et de Mahagi.

Initié par la colonisation belge, qui avait favorisé les Hema au détriment des Lendus, ce conflit intercommunautaire ancien recouvre aussi des tensions liées à la gestion du pouvoir local et à l'utilisation de la terre, les seconds étant plutôt agriculteurs et les premiers plutôt éleveurs.

Il serait, néanmoins, trop simple de le résumer ainsi : un rapport du Governance in Conflict Network, publié en avril 2021, affirme qu'"un examen plus approfondi suggère que cette binarité est fluide". Le conflit est, donc, complexe et se situe à plusieurs niveaux dans l'ensemble de l'Ituri.

CHAN 2022, ZEFIZEF :

« L'Algérie est devenue une référence »

Selon le président de la Fédération algérienne de football, l'Algérie est devenue une référence pour une bonne organisation d'une compétition africaine. Il affirme que plusieurs pays africains devraient tirer les enseignements du bon déroulement du CHAN que notre pays abrite depuis le 13 janvier dernier.

Il y a dix jours, le coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations, qui se déroule en Algérie, a été donné. Depuis la cérémonie d'ouverture, la 7e édition du CHAN se poursuit dans de très bonnes conditions. Ambiance dans les tribunes, stades aux normes mondiales ou encore des infrastructures dotées de toutes les commodités caractérisent le tournoi et ce, dans les quatre sites qu'abritent l'évènement, à savoir Alger, Oran, Constantine et Annaba. Il faut dire que les délégations des pays qui y prennent part ne se sont plaints de rien, en ce qui concerne notamment les conditions d'hébergement. Que ce soit entraîneurs et



joueurs des différentes sélections sont unanimes à dire que notre pays jouit d'un énorme potentiel pour abriter la CAN-2025, notamment face au grand développement qu'a connu l'Algérie en matière d'infrastructures.

L'Algérie, un modèle à suivre, selon Zefizef

Après avoir assisté à la cérémonie d'ouverture, le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, a fait son retour en Algérie. Cette fois-ci, il a débarqué à Constantine. Il a été accompagné du président de la Fédération algérienne de football Djahid Zefizef.

Ce dernier a bien voulu accorder une déclaration aux médias à son arrivée. Il n'a pas caché d'exprimer sa grande satisfaction du déroulement du CHAN jusqu'à maintenant. Le prési-

dent de la FAF affirme que l'Algérie est devenue un bon exemple à suivre concernant l'organisation d'une compétition africaine.

« Je n'hésite pas à dire que l'Algérie est devenue un modèle et référence pour l'organisation d'une compétition continentale. Le président de la CAF Patrice Motsepe en est d'ailleurs amplement satisfait. A son arrivée à Constantine, il a demandé de rencontrer le président du comité d'organisation du CHAN afin de tirer les enseignements nécessaires par rapport au tournoi », a-t-il déclaré.

On espère que la bonne organisation se poursuivra jusqu'à la fin du CHAN. Cela va sans doute permettre à l'Algérie de gagner des points pour avoir l'honneur d'abriter la CAN-2025.

Algérie-Côte d'Ivoire se jouera à guichets fermés

Qualifiée pour le deuxième tour du CHAN-2022, la sélection nationale A' connaît son adversaire en ¼ de finale. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, qui s'est qualifiée après avoir battu l'Ouganda (3-1). Le match se jouera vendredi le 27 janvier au stade Nelson-Mandela. On s'attend à une présence massive des supporters algériens.

La sélection nationale A' s'est qualifiée brillamment pour le ¼ de finale du CHAN-2022. En effet, elle a réalisé le carton plein, en s'imposant face à la Libye, à l'Éthiopie et au Mozambique. Mais il a fallu attendre jusqu'à hier soir pour que la bande à Madjid Bougherra connaisse son prochain adversaire. Il s'agit, évidem-

ment, de la Côte d'Ivoire. Cette dernière, a composté son billet qualificatif après avoir battu l'Ouganda sur un score sans appel de trois buts à un. Un match qui s'annonce difficile pour les coéquipiers de Mahious face à une très bonne sélection ivoirienne. Mais ils devront relever le défi pour se qualifier pour la demi-finale, eux qui sont considérés comme les grands favoris pour décrocher le trophée africain à la fin du parcours.

41.000 supporters attendus à Nelson-Mandela vendredi

Les protégés de Madjid Bougherra pourront miser sur la présence en force des supporters algériens pour

prendre le dessus sur leurs homologues ivoiriens. En effet, le match a suscité un grand engouement des fans des Verts. Depuis la mise en vente des billets sur la plateforme « Tackirati », les billets se sont épuisés dans un temps record. Autrement dit, les supporters algériens, désireux assister à ledit match, se sont offerts leur billet d'accès en espace de quatre heures et demie. Ainsi, on s'attend à une présence de 41.000 téléspectateurs pour l'important match de vendredi. Cela va sans doute constituer une autre source de motivation pour Draoui et consorts. Il est à rappeler que le match se jouera au stade Nelson-Mandela. Le coup d'envoi est fixé à 17h.

CHAN

Le match pour la 3^e place délocalisé au stade du 19-mai 1956 d'Annaba

Le match pour la 3e place du 7e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu initialement le vendredi 3 février au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a été délocalisé au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), a annoncé le Comité local d'organisation (COL), lundi dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. "Au

regard de la ferveur dont le public du stade du 19-Mai 1956 de Annaba a fait preuve depuis le début du CHAN, et sa présence en force aux matches en dépit des intempéries, le COL a introduit, auprès de la Confédération africaine (CAF), une demande pour transférer le match de classement pour la 3e place d'Oran vers Annaba, ce qui a été immédiatement accepté", a précisé

la même source. Outre ce match de classement, l'enceinte d'Annaba, abritera également un quart de finale, vendredi prochain entre le Sénégal et le 1e du groupe D (20h00). Une grande ferveur populaire s'est emparée de la ville d'Annaba depuis le début de la compétition, elle qui abrite les matchs du groupe B, clôturés dimanche soir, avec la qualification du Sénégal et de

la Côte d'Ivoire, adversaire de l'Algérie dans le premier quart de finale, prévu vendredi au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00). Le tableau des quarts de finale sera complété mardi avec le déroulement des derniers matchs des groupes D et E, prévus au stade Miloud-Hadefi d'Oran: Mauritanie-Mali (17h00) et Niger-Cameroun (20h00).

CHAN

Les Malgaches surprennent une nouvelle fois en se qualifiant aux dépens du Soudan

La sélection du Madagascar a poursuivi sa série de belles prestations et de surprises en se qualifiant en quart de finale du CHAN d'Algérie aux dépens du Soudan, défait au score éloquent de 3 buts sans réponse (3-0 première mi-temps) la soirée de lundi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la 3e journée du groupe C de cette compétition continentale accueillie par l'Algérie du 13 janvier au 4 février. Les Malgaches ont dominé de bout en bout la partie méritant sans conteste la victoire tandis que le Soudan, vieux routier du CHAN, a quitté la compétition d'une manière imprévue paraissant avec un niveau inférieur à celui attendu de lui en dépit du soutien indéfectible du public constantinois.

Le Soudan, qui voulait démarrer avec force le match, a reçu un but prématuré du Madagascar suite à une action collective conclue par l'attaquant Olivier qui s'est retrouvé face à face avec le gardien pour ouvrir facilement la marque.

A la 23', le Soudan inscrit un but suite à une contre-attaque de Mohamed Abdelrahman qui est annulé pour hors-jeu.

Peu après, une lutte pour le ballon dans la zone du Soudan est exploitée par le joueur malgache Solomampionona qui arrive par un joli et puissant tir à loger la balle dans les filets du gardien soudanais sidéré comme ses coéquipiers. Quatre minutes plus tard, Lalaina assomme les Soudanais en signant le troisième but des Malgaches qui creusent l'écart.

Durant la seconde manche, le coach soudanais opère trois changements qui consolident sa défense et empêchent les Malgaches d'atteindre les buts mais les efforts physiques des Faucons de Jediane n'arrivent à menacer réellement le Madagascar qu'à la 67' lorsque le Soudanais Mohamed Abdelraham sort face à face avec le gardien de but malgache qui parvient admirablement à repousser l'assaut.

**ESCAPE 2 :
MORTS À VENISE**



21h05



Thomas purge une peine de prison pour le viol de Victoire. Pauline, Hélène, Steph et Vlad se retrouvent à l'enterrement de Burel. Lorsqu'ils s'appêtent à partir, ils entendent des cris venant du sous-sol. Ils accourent, paniqués, et se retrouvent enfermés. Une voix leur annonce que la partie commence, comme il y a cinq ans. Pris au piège, ils se rendent compte que la maison entière a été transformée en escape game. Malgré leurs tensions, leurs conflits et leurs révélations bouleversantes, les amis vont devoir ruser pour trouver les réponses aux énigmes et sauver leur peau...Ô

MONGEVILLE



21h19



Au théâtre, alors qu'il assiste à une répétition publique du "Tartuffe", Mongeville est témoin du meurtre de la jeune actrice qui tient le rôle principal, précipitée depuis une passerelle qui surplombe la scène. Cette malheureuse "Elvire" a-t-elle fait les frais d'une comédienne jalouse, d'un petit ami possessif ou d'une directrice prête à tout pour assurer le succès de la pièce ? À moins que sa mort ne soit liée à ce metteur en scène ambigu, aussi célèbre pour ses créations artistiques que pour ses innombrables conquêtes féminines. Tandis que la troupe remonte sur scène pour une première très attendue, c'est un tout autre drame qui se dénoue dans les coulisses.

**L'HISTOIRE D'ANNETTE
ZELMANÒ**



21h05



Durant la Seconde Guerre mondiale, en 1941, à Paris, au début de l'occupation allemande. Etudiante aux Beaux-Arts, Annette, rencontre Jean. Elle a 20 ans, lui est à peine plus âgé, ils s'éprennent l'un de l'autre et, malgré les circonstances, regardent vers l'avenir avec confiance. Ils déclarent rapidement leur intention de se marier. Mais les parents de Jean ne voient pas cette union d'un bon oeil.

**CULTURE DANS VOTRE
RÉGION**



21h10



Les antennes régionales de France 3 proposent de découvrir les spectacles présentés sur les multiples scènes que compte l'Hexagone. Un voyage à travers tout le territoire, à la rencontre de celles et ceux qui inventent, créent et agitent la culture sous toutes ses formes : théâtre, art, musique ou encore danse.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

LA RELIGIEUSE



21h50



À tout juste 16 ans, Suzanne rentre au couvent. Ses parents, pour des raisons qu'ils prétendent financières, tiennent à ce qu'elle y reste aussi longtemps que possible, malgré les réticences de la jeune fille. Alors qu'elle ne cesse de demander l'annulation de ses vœux, Suzanne doit affronter les humeurs de la hiérarchie. La cruauté d'une mère supérieure qui s'est jurée de faire de sa vie un enfer, les avances étouffantes d'une autre. Suzanne doit, par tous les moyens, surmonter la sauvagerie du couvent pour retrouver sa liberté perdue...

NOTRE PETITE SOEUR



21h10



Sachi, Yoshino et Chika, trois soeurs, se rendent à l'enterrement de leur père, un homme qu'elles ont très peu connu. En effet, celui-ci avait abandonné leur mère quinze ans auparavant, pour vivre avec une autre femme. De cette union est née la jeune Suzu, qui a désormais 14 ans. Les trois jeunes femmes découvrent l'adolescente à l'enterrement et lui proposent aussitôt de vivre avec elles. La jeune Suzu, venue de la campagne, apprend vite à connaître ses demi-soeurs et à adopter leur mode de vie...

**QUI VEUT ÊTRE
MON ASSOCIÉ ?**



21h10



Dans cet épisode, le champion du monde 2018 de football Blaise Matuidi vient se mêler à la bataille que mènent chaque semaine les investisseurs ! Etant à la tête de son propre fond d'investissement "Origins" grâce auquel il a déjà investi dans de nombreuses start-up, il connaît bien le monde de l'entrepreneuriat.

THE RESIDENT



21h00



Conrad doit partir secourir son ancien chef de corps, victime d'un accident d'escalade. Nic s'étonne de ne jamais avoir entendu parler de lui et comprend vite que Conrad lui cache des choses : une culpabilité liée à un mystérieux événement survenu au front. Devon pousse une patiente à se faire opérer malgré ses réticences et regrette aussitôt son choix lorsque de graves complications surviennent au bloc. Mina, elle, pratique l'intervention la plus ambitieuse de sa carrière, mais Austin doit l'abandonner en pleine opération pour aller s'occuper d'une urgence, la laissant seule aux commandes.

Web : www.lemidi-dz.com



MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:17
Dohr	13:00
Asr	15:46
Maghreb	18:07
Icha	19:33

EN VISITE EN FRANCE

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CHANEGRIHA REÇU PAR SON HOMOLOGUE FRANÇAIS



En visite de travail en France depuis avant-hier lundi, le Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, s'est entretenu hier à Paris avec le Général d'Armée Thierry Burkhard Chef d'État-Major des armées de France.

Les entretiens entre les deux responsables ont eu lieu, ce mardi, au niveau du siège de l'école militaire de Paris.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est entretenu avec son homologue français sur le développement de la coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays. Pour rappel, le Chef d'État-Major de l'ANP a entamé hier lundi une visite de travail en France, sur invitation

de son homologue français. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu par le Président français, Emmanuel Macron. « Dans le cadre de sa visite officielle en France, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée Nationale Populaire, a été reçu par le président de la République française, Monsieur Emmanuel Macron, à qui il a remis un message de Monsieur le président de la République Abdelmadjid Tebboune », a rapporté hier un communiqué du MDN.

Saïd Chanegriha reçu par le Président Macron

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, qui a entamé avant-hier, une visite officielle en France à l'invitation du Général d'Armée Thierry Burkhard, Chef d'État-major des Armées françaises, a été reçu par le président de la République

française, Emmanuel Macron, « à qui il a remis un message du président de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale », lit-on dans un communiqué du MDN. Étaient présents à cette rencontre, aux côtés de la délégation algérienne, Sébastien Lecornu, ministre français des Armées et le Général d'Armée Thierry Burkhard, Chef d'État-major des Armées françaises. « En cette occasion, les deux parties ont évoqué la coopération militaire algéro-française et les moyens de sa consolidation », précise-t-on de même source. À son arrivée à l'aéroport de Paris-Le Bourget en France, Saïd Chanegriha, a été accueilli par le Général Eric Peltier, chargé des relations internationales militaires auprès du commandement de l'État-major des Armées françaises et par l'Ambassadeur d'Algérie en France.

OMRA POUR ALGÉRIENS

7 VOIES POUR REJOINDRE L'ARABIE SAOUDITE

L'Algérie, mais aussi l'Arabie saoudite, multiplient les préparatifs pour permettre aux futurs pèlerins algériens d'accomplir leurs rituels du Hajj dans des meilleures conditions. Mais ce n'est pas tout. Les Algériens désireux d'accomplir le rituel de la Omra bénéficieront également de leur part de facilitation. En effet, le ministère du Hajj et de la Omra saoudien a dévoilé, dans un communiqué rendu public le 23 janvier dernier, « sept façons qui permettent aux Algériens d'atteindre les terres saintes. » Ainsi, ces derniers désireux d'accomplir le rituel de la Omra disposent de plusieurs moyens pour rejoindre l'Arabie saoudite. Selon le communiqué du ministère saoudien du Hajj et de la Omra, « les Algériens disposent de plusieurs voies pour atteindre la Mecque et la Médine. » Notamment, grâce à l'obtention d'un visa électronique à l'arrivée. Ce dernier est valable pour les personnes en possession d'un

visa Schengen, américain ou britannique. Ces personnes disposent également la possibilité de réserver leur forfait Omra, par le biais de la plateforme « Nusuk.sa ». Ou en faisant appel à un agent local. Les Algériens établis au pays de Golf, peuvent également obtenir leur visa électronique pour rejoindre les terres saintes. Notamment par l'intermédiaire de la plateforme « visa.mofa.golf.sa ». Les Algériens désireux d'accomplir le rituel de la Omra, dont les proches sont établis en Arabie saoudite, peuvent également obtenir un visa de visite familiale. Un autre moyen pour rejoindre la Mecque et la Médine est d'obtenir un visa de visite personnelle, de la part de l'ambassade ou d'un citoyen saoudien. Pour rappel, le ministre saoudien du Hajj et de la Omra, en l'occurrence Tawfiq ben Fawzan, la prolongation du délai de validité du visa de la Omra de 30 à 90 jours.

EXEMPLAIRES DU CORAN BRÛLÉS À STOCKHOLM

LA LOPIS CONDAMNE

La Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel (LOPIS) a fermement condamné, hier les actes d'extrémistes suédois ayant brûlé des exemplaires du Saint-Coran devant l'ambassade de Turquie à Stockholm. Dans un communiqué, la LOPIS a condamné « cet acte ignoble et lâche, affirmant que de tels actes ostentatoires et abjectes commis par des extrémistes sous la protection et la complicité des pouvoirs publics de leurs pays, ne feront que conduire à l'escalade des réactions qui peuvent, elles aussi, être frappées du sceau de l'extrémisme. » Dans le même contexte, la Ligue a affirmé que « la provocation des musulmans se veut une atteinte aux valeurs de tolérance, de vivre-ensemble et du dialogue entre civilisations, et la haine engendre la haine. » La Ligue appelle également à « la promulgation de lois qui criminalisent l'islamophobie et protègent les musulmans et leurs valeurs en Occident. »

EXPLOSION DE GAZ DANS UNE HABITATION À ANNABA

« L'explosion de gaz à l'intérieur d'un appartement, lundi soir à la cité d'El Harrouche, dans la commune d'Ain El Berda à Annaba, a fait de blessés, évacués vers les urgences de l'hôpital d'Ain El Berda », selon la protection civile

L'explosion a été suivie d'un incendie nécessitant l'intervention des éléments de la Protection civile vers 18 h 23 mn. Fort heureusement, aucun décès n'est à déplorer. Cependant, l'appartement entièrement calciné a subi d'énormes dégâts. C'est la cinquième explosion de gaz enregistrée en Algérie en moins de six mois. Le 22 décembre dernier, une explosion de gaz s'est produite, dans une habitation située au quartier « Beaux-Fraisiers » dans la commune d'Oued Koriche (Alger), faisant quatre blessés à différents degrés. L'explosion a également provoqué l'effondrement du mur de l'habitation, occasionnant des dégâts à des véhicules en stationnement. Un mois auparavant, le 28 novembre précisément, une violente explosion est survenue, aux environs de 05h20, suite à une fuite de gaz dans un appartement sis à la cité des 82 logements, BtA - Zerhouni Mokhtar - Dar El Beïda. Elle a provoqué l'effondrement des murs de cette habitation occupée par une femme et déclenché un incendie qui s'est propagé aux habitations voisines de l'étage supérieur, causant ainsi des brûlures à la propriétaire de l'habitation et asphyxié deux personnes suite à une épaisse fumée qui s'est propagée à leurs habitations avec des dégâts importants enregistrés dans les appartements voisins. En octobre, une explosion de gaz survenu, dans un appartement à la cité « Diar El-Boustane » de la commune de Boufarik (Blida), a causé des blessures à une famille de quatre (4) membres, outre des dégâts à un autre appartement voisin au lieu de l'explosion, dont les murs extérieurs ont été totalement effondrés, et dont les habitants, une famille de trois membres, légèrement blessés. Un passant qui se trouvait à proximité du lieu de l'explosion a été, également, blessé, portant le nombre de blessés à 8.

CISJORDANIE OCCUPÉE 12 PALESTINIENS ARRÊTÉS PAR L'OCCUPATION SIONISTE

« Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, douze Palestiniens en Cisjordanie occupée, selon le Club des prisonniers palestiniens », cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

« Quatre Palestiniens ont été arrêtés dans la ville de Jéricho, deux dans la ville de Ramallah, trois à Naplouse et un dans la ville d'El-Khalil », a précisé le Club dans un communiqué.

Lundi, le Club des prisonniers a fait état de 25 Palestiniens arrêtés par l'armée sioniste dans plusieurs régions palestiniennes, portant le nombre de détenus depuis le début de cette année à environ 300.

« L'occupation a arrêté, depuis dimanche matin jusqu'à ce matin (lundi), 27 citoyens palestiniens de Cisjordanie », a-t-il indiqué dans un communiqué, précisant que les « les arrestations sont réparties dans la plupart des gouvernorats, et touchent des enfants et anciens détenus. »